

# Le PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe 174, rue St-Germain AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

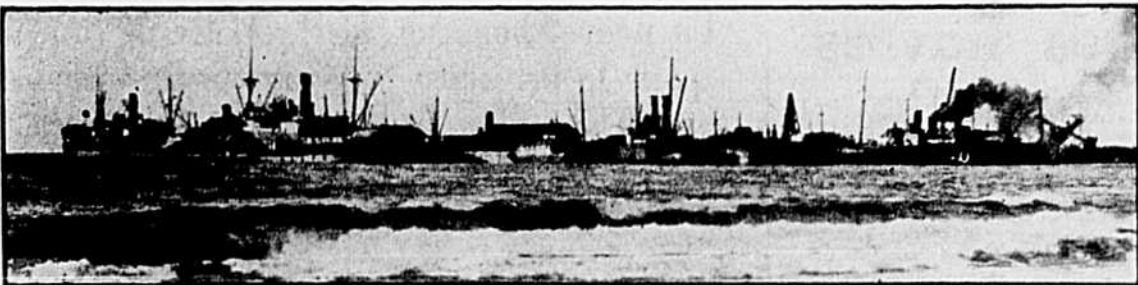
Imprimé par l'Imprimerie Blais 62, rue de la Cathédrale

43e ANNEE (1904) No 18

RIMOUSKI, 16 AOUT 1946

Abonnement : \$1.00 par année

Au port de Rimouski



## Toujours notre Loyauté

Que de craintes chimériques et hypocrites certains anglophobes ont entretenues et entretenues encore sur la loyauté des Canadiens Français de la province de Québec ! Ils n'ont pourtant qu'à ouvrir n'importe quel manuel d'histoire du Canada — à condition que l'auteur lui-même soit un tant soit peu loyal — pour apprendre que le déloyauté qu'ils redoutent tant n'a pas toujours été du côté canadien-français. Depuis 1760, nos ancêtres ont donné des preuves manifestes et éclatantes de leur loyauté, en 1775 surtout, lors de la guerre de l'Indépendance américaine.

Le 7 juin 1775, un courrier arriva de Saint-Jean à Montréal annonçant qu'un parti de troupes américaines avait enlevé la petite garnison de Saint-Jean. Il y eut alarme à Montréal où commandait le major Preston, qui n'avait que quelques compagnies. Mais M. de Belestre, officier canadien, offrit au major de se rendre à Saint-Jean avec un parti de volontaires canadiens-français qu'il se faisait fort de lever en quelques heures et avec lequel il se flattait de reprendre le Fort Saint-Jean et de le garder jusqu'à l'arrivée de troupes qui viendraient de Québec dans peu de jours. Il partit le lendemain, ayant sous ses ordres quatre-vingt volontaires, officiers et soldats, tous Canadiens français. A Saint-Jean, ce ne fut qu'un jeu pour eux de chasser du Fort les Américains qui s'en étaient emparés, et ils le gardèrent effectivement, nuit et jour, jusqu'à l'arrivée d'un détachement du 7ème Régiment sous les ordres du capitaine Kénier, à qui M. de Belestre remit le Fort.

Lorsque ces volontaires partirent de Montréal, plusieurs marchands anglais allèrent voir le Major Preston pour lui témoigner leurs apprêts, en disant que la conduite des Canadiens-Français ne pouvait être qu'hypocrite et que le major devait se tenir sur ses gardes. Celui-ci leur répondit qu'il avait accepté avec reconnaissance l'offre de M. de Belestre et que ceux qui craindraient pour leurs marchandises pouvaient les emballer et s'en aller ailleurs. Le général Carleton arriva, quelques jours après, à Montréal, en même temps que de Belestre et ses volontaires qui venaient de Saint-Jean et reçurent les compliments publics du général qui, en même temps, rassura les marchands trop craintifs.

En septembre de la même année, le même parti de volontaires, augmenté de plusieurs autres officiers canadiens-français et venant de Québec, se rendit de Trois-Rivières à Saint-Jean pour partager avec le 7ème Régiment et le 26ème la pénible tâche de soutenir le siège dont ils étaient menacés. Le Fort fut assiégé, en effet, et dut se rendre au général Montgomery. Plusieurs des officiers canadiens furent blessés, entre autres le colonel de Salaberry, et faits quand même prisonniers. Ils furent détenus pendant deux ans, le Congrès américain refusant de les échanger, "parce qu'ils étaient trop attachés au gouvernement anglais et qu'ils avaient trop d'influence dans leur pays". Deux de ces officiers canadiens, M. de Montesson et M. de Rigaudville, moururent prisonniers.

Cependant on annonça des secours de France pour les Américains, ce qui n'empêcha pas les officiers canadiens-français de combattre loyalement pour leur nouvelle mère-patrie. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés par les Américains et faits prisonniers, notamment M. de Saint-Luc et M. de Rouville.

Un peu plus tard, MM. de Saint-Luc et de La Naudière et vingt-cinq autres officiers canadiens, avec au moins 500 miliciens et volontaires, firent la campagne malheureuse du général Burgoyne, quoique le général Lafayette et autres officiers français eussent rejoint l'armée américaine.

Et combien d'autres faits de cette nature ! Lorsqu'en 1804 on annonça qu'une escadre française avec des troupes devait faire voile pour le Canada et qu'il fut décidé qu'un cinquième de la milice fut tiré au sort, le cinquième de la milice canadienne fut pris parmi les Canadiens.

En 1813, lorsque les troupes américaines menacèrent le Bas Canada d'une invasion, on sait comment se conduisirent les volontaires canadiens sous les ordres du colonel de Salaberry. Cinq bataillons de milice incorporée méritèrent les remerciements du commandant en chef. Dix-huit mille hommes des milices du district de Montréal se rendirent sur les frontières, le 23 septembre 1813, et y restèrent en armes jusqu'au 27 novembre suivant. Cinq de ces divisions de milice étaient commandées par des officiers au-dessus de soixante ans, n'ayant aucune fonction lucrative du gouvernement.

Maintes autres preuves pourraient être servies à ces messieurs, descendants des anciens marchands de Montréal qui manifestèrent au major Preston, en 1775, leur doute sur la loyauté des officiers canadiens-français qui s'étaient offerts à lui.

BAROUX.

## Un vaisseau funeste

Ce fut le "Chameau"; funeste surtout aux intendants de la Nouvelle-France.

J.-Edmond Roy nous a fait connaître l'inventaire des effets de l'intendant Robert, déposés à la basse ville, à Québec, rue du Saul-au-Mateiot, dans la maison de M. Robert de La Chesnaye. Outre un ameublement très riche et de bon goût révélant que cet intendant, qui ne put prendre charge de ses fonctions, était d'une excellente famille de France, on peut constater, par la bibliothèque qu'il avait apportée, qu'il avait le goût des lettres. En effet, cette bibliothèque d'au delà de 450 volumes — ce qui était considérable à cette époque, — était composée d'à peu près tous les ouvrages d'alors sur la philosophie, l'histoire, la poésie, les sciences, les romans, etc. Les classiques latins voisinaient avec ceux de la France, et à côté de Montaigne, de Rabelais, de Boileau, de Corneille, de Malherbe, de Racine et de Lafontaine on pouvait voir Cicéron, Tite-Live, Plutarque, Catulle, Martial, Ovide, etc.

Edme-Nicolas Robert avait été nommé, le 22 février 1724, intendant de la Nouvelle-France en remplacement de Michel Bégon dont le terme d'office était expiré. Trois jours après sa nomination, Robert s'embarqua, à La Rochelle, sur le "Chameau", vaisseau du roi, avec sa femme et son fils âgé de onze ans, son secrétaire et quelques domestiques. Quand il monta sur le vaisseau, on s'aperçut qu'il n'était pas très bien. Le soir du départ du navire, il trépassa. Le lendemain, son corps fut jeté à la mer alors que les côtes de France étaient encore en vue. On imagine le désespoir de Mme Robert obligée de continuer le voyage avec son jeune fils. Le navire arriva à Québec plusieurs semaines plus tard. La malheureuse veuve fut l'objet de la sympathie de toute la colonie. On lui fournit un logement au Château Saint-Louis. Une fois les effets de la famille Robert retirés du bateau, il s'agissait de savoir s'il était plus avantageux pour la veuve de les vendre au pays ou de les retourner en France. On fit l'inventaire de ces biens, qui furent vendus au profit de la veuve, et cette dernière put retourner en France sur le même vaisseau, le "Chameau", à la fin de novembre de la même année.

L'année suivante, en 1725, le "Chameau" périt sur un récif du Cap Breton avec tout son équipage et ses passagers, parmi lesquels se trouvait le nouvel intendant M. de Chazal qui, comme M. Robert, ne put prendre charge de ses fonctions.

Evidemment ce "Chameau" répugnait à transporter les intendants de la Nouvelle-France.

BREDEL.

## Un grand Chinois

Il n'arrive pas souvent que l'on ait, en pays français, à analyser le livre d'un Chinois. Voici pourtant "Souvenirs et Pensées" d'un authentique Chinois, Lou Tseng-Tsiang, qui est devenu Dom Pierre-Célestin, moine bénédictin de l'Abbaye de St-André, en Belgique, après avoir été premier ministre et ministre des Affaires Etrangères de Chine.

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'un Chinois ordinaire. C'était un gros légume au pays du riz. L'écheveau de souvenirs qu'il déroule et tire de sa carrière mouvementée furent écrits, dit-il, à la demande de ses confrères les moines de l'Abbaye de St-André, qui voulaient connaître les principaux événements de sa carrière publique et les raisons qui l'amenèrent à la vie monastique. Il rédigea ses souvenirs sous forme de conférences qu'il donna à la communauté de St-André, au cours de l'année 1943, en pleine guerre, dans le monastère des Bénédictins, missionnaires de Béthanie, à Lophem, où sa famille religieuse avait trouvé un bienfaisant refuge lors de son expulsion des cloîtres de l'Abbaye, réquisitionnés par les Allemands.

Dom Pierre Célestin Lou Tseng Tsiang reçut, en Chine, une éducation soignée selon, dit-il, la doctrine de Confucius, qui met à la base du régime social la famille et, pour les enfants, le respect des parents; d'où, en Chine, une formation familiale parfaitement équilibrée. Sous ce rapport, en Chine, le devoir des enfants fut tracé clairement par les empereurs Yao, Chouen et Yu, contemporains d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Or, d'après le Père Pierre-Célestin Lou Tseng-Tsiang, la recherche de la sagesse, dans Confucius, suggère des rapprochements avec la règle de saint Benoît, et c'est à la suite de tels rapprochements qu'après sa carrière politique Lou Tseng-Tsiang, dont la famille était pourtant protestante, entra chez les Bénédictins. Aussi bien, dit-il quelquel part, c'est par le protestantisme qu'il parvint au catholicisme.

Malgré sa pauvreté, son père l'envoie à l'Ecole des langues étrangères. Il y apprend le français, l'anglais, le russe, l'allemand. Il devient interprète au Ministère des Affaires Etrangères de son pays. Là, son chef, Shu-King Shen, lui apprend les principaux éléments de la diplomatie. Et telles étaient les vertus, la sagesse et la bonté de ce Shu-King Shen qu'il ne serait, sans lui, jamais devenu diplomate ni, déclarait-il ultérieurement, ni moine, ni prêtre.

Bref, il se familiarise si bien avec les affaires de l'administration de son pays qu'il devient successivement premier ministre de la Chine et ministre des Affaires Etrangères. Il traite avec les chefs des plus grandes nations. Mais les affaires ne deviennent pas roses en Chine : la révolution gronde et l'heure vient même où l'empereur doit renoncer au trône. C'est lui, Lou Tseng-Tsiang, qui conseille à l'empereur de démissionner. Après cette abdication impériale en faveur de la République, le Dr Yuan Che-Kai est proclamé président. A la fin de la guerre de 1914-18, Lou Tseng-Tsiang refuse de signer avec les Alliés le traité de paix, parce qu'il veut maintenir la revendication par la Chine de la partie du soi chinois que l'Allemagne avait occupée. De même, il refuse de signer les vingt-et-une demandes du Japon qui seront l'une des causes du conflit sino-japonais commencé le 18 décembre 1931.

Pendant ces temps troublés, Lou Tseng-Tsiang avait étudié la doctrine catholique, d'abord au point de vue de l'homme d'action à la recherche du bien. Sa conversion, dit-il ne fut pas une conversion, mais une vocation. Il fut mené par Dieu, plus que par lui-même, vers l'Eglise catholique, puis vers l'ordre bénédictin et enfin vers la prêtrise. Il se déclare confucianiste. "La tradition intellectuelle et spirituelle du confucianisme, le culte du Très-Haut, la pratique de la piété filiale, le zèle à poser des actes de vertu en vue de parvenir à mieux comprendre l'homme et à progresser d'une manière pratique dans l'acquisition de la Sagesse, tout ce qui fait l'âme de la race chinoise, ... j'ai désiré sans cesse d'être prêtre et nourri de tout cela." Et c'est tout cela qui l'a conduit au catholicisme. L'esprit confucianiste l'a disposé à voir la supériorité du catholicisme. "A mesure, dit-il, que j'observais la Sainte Eglise, j'ai eu confiance en elle et j'ai cru."

C'est alors que, dégoûté de la politique, il s'en déprend et l'abandonne. Et sa pieuse femme, Belge catholique, dont il fait les plus admirables éloges, étant morte, il décide d'entrer au monastère des Bénédictins en Belgique. Il y entre le 14 janvier 1928. Il est ordonné prêtre au printemps de 1933.

Maintenant, après huit années de sacerdoce, le Père Pierre-Célestin Lou Tseng-Tsiang aspire à l'apostolat, afin d'aller travailler dans son pays à l'évangélisation déjà avancée, déclare-t-il avec confiance, et c'est avec un juvénile enthousiasme que, dans sa dernière conférence à ses frères, il rappelle les premières années de l'apostolat catholique en Chine. Et il rêve maintenant à sa rénovation.

Un petit trait avant de terminer la trop courte esquisse de cette vie édifiante. En 1644, la dynastie impériale régnante avait contraint tous les Chinois au port de la tresse, sous peine de mort. Lou Tseng-Tsiang était conseiller à St-Petersbourg vers 1905, quand de son propre chef il se coupa la tresse, au grand étonnement des autres délégués. Il eut quelques difficultés, il est vrai, à ce sujet, avec de hauts fonctionnaires chinois, mais les choses en restèrent là. Depuis, on le sait, la tresse ou "la queue" a totalement disparu en Chine.

"Souvenirs et Pensées" du Père Pierre-Célestin Tsing-Tsiang, publié en 1945 chez Desclée de Brouwer à Paris, est un livre édifiant à tous les points de vue, et c'est avec émotion et une sorte de piété qu'on suit les péripéties de la carrière de ce fils d'un pauvre précepteur protestant chinois qui, après avoir occupé les plus hauts postes officiels de son pays, s'en est allé à l'âge de 56 ans, terminer ses jours dans un humble couvent de Bénédictins afin de s'approcher de Dieu et de le connaître plus intimement.

FUSTEL.

## De ci, de là

A la fin d'une récente conférence faite à Québec par un conférencier de renom, plusieurs admirateurs entouraient ce dernier et le félicitaient à qui mieux mieux. L'un d'eux lui demanda : "Voulez-vous bien nous dire le secret de cette éloquence, de ce profond intérêt que vous provoquez chez vos auditeurs?" — "C'est bien simple, répondit aimablement le grand conférencier; dès que je commence à parler, je cherche dans l'auditoire la tête qui me paraît la moins intelligente, et je la fixe; tant que cette tête me fait voir qu'elle comprend ce que je dis, je suis sûr de mon auditoire..."

A ce moment arriva un monsieur qui était en retard dans ses congratulations : "Oh! cher Maître, dit-il au conférencier, permettez-moi de vous féliciter. Comme vous avez été éloquent, comme vous aviez l'air sûr de votre auditoire!... Mais dites-moi donc, pourquoi n'avez-vous regardé tout le temps de votre conférence?"

Le hasard mit en présence de-

nièrement, dans un wagon du Pacifique Canadien, entre Québec et Montréal, trois voyageurs de commerce, tous passés maître dans l'art de blaguer. Ils s'observèrent un instant en silence, comme pour mesurer leurs forces respectives. Enfin, l'un d'eux dit :

— Je suis allé l'autre soir au théâtre Bennett pour entendre un comique de première force. Quelle foule, mes amis ! Nous étions si serrés qu'il était impossible de rire horizontalement ; il nous a fallu rire en ligne verticale.

— Cela n'est rien, continua le voisin. L'autre jour, dans un "sleeping car" de l'intercolonial, on m'a montré un nègre tellement noir que pour le voir j'ai été obligé d'allumer une allumette.

— Vous trouvez cela étonnant ? repartit le troisième. Eh ! bien, moi, j'ai connu dans une paroisse de la Beauce une jeune fille tellement mince qu'elle était obligée d'entrer deux fois dans un appartement pour qu'elle puisse être aperçue.

Le patron d'un grand magasin à rayons tient beaucoup à la tenue correcte de son personnel. Aussi se montre-t-il inflexible sur le cha-

## Lettre de Londres

par Glanville Carew de la British United Press

Pendant la guerre, un avocat anglais s'adressant à un magistrat de la cour de police à Londres pour défendre un client dit que jusqu'alors le gouvernement avait appliqué 12.500 règlements ayant force de loi et que c'était beaucoup trop pour espérer qu'un profane ou même un avocat puisse les connaître tous. Le juge, répondit que tous les citoyens sont présumés connaître la loi.

Depuis lors, le gouvernement a imposé des milliers d'autres règlements et le flot continue encore, même en temps de paix.

En admettant qu'au cours de la guerre il ait été nécessaire de passer rapidement de tels règlements pour éviter la longue procédure des lois régulières adoptées par le parlement, il reste que ces règlements n'ont pas été étudiés aussi attentivement que le sont les projets soumis à un comité formé de membres de tous les partis politiques pour voir à ce que les fonctionnaires ne passent pas les règlements trop rapidement sans l'approbation du parlement ou en oubliant de les soumettre à ce dernier.

Le comité a entièrement justifié son existence. Il a constaté qu'une foule d'ordonnances en vigueur n'avaient jamais été soumises au parlement. Les fonctionnaires ont dû s'humilier, ou du moins faire semblant de s'humilier, en promettant au parlement qu'une telle chose ne se reproduirait plus jamais, jamais. Il a fallu annuler ces ordonnances en donnant à cette annulation un effet rétroactif de sorte que les personnes qui avaient été poursuivies en vertu de règlements qui n'avaient aucune espèce de légalité puissent être indemnisées. Par la suite, les magistrats, avant de condamner quelqu'un en vertu de telle ou telle ordonnance, s'informaient si elle avait été légalement approuvée par le parlement.

Tous ces incidents plangent dans la stratosphère politique. De grands principes sont en jeu. Serons-nous administrés par des ordres de fonctionnaires ? Un ministre aura-t-il le pouvoir autocratique de décider des différends en sa faveur ? Serons-nous privés du recours devant les tribunaux ?

En attendant que ces questions trouvent une réponse, et elles devront en recevoir, une autre question vient à l'esprit. Les arrêtés ministériels seront-ils rédigés dans une langue intelligible de l'homme intelligent moyen, ou bien en sanscrit ?

Récemment, un juge a commenté un procès en disant : "S'il est maintenant impossible de manière à ce que l'homme moyen puisse la comprendre il ne semble pas rationnable de s'attendre à ce que les citoyens observent la loi. Si la loi est présentée de telle manière que personne ne peut la comprendre, les gens y renonceraient et il ne sera pas surprenant de voir des jurés refuser de rendre un verdict." Qui peut dire maintenant que l'ignorance de la loi n'exuse personne.

pitre de l'apparence extérieure de ses employés.

— Si vous tenez à rester dans cette maison, dit-il un jour à un chef de rayon qu'il avait fait appeler dans son bureau, il faut absolument que vous ayez plus de soins de votre personne. A vous voir, on dirait que vous n'avez pas été rasé depuis huit jours !

— Veuillez m'excuser, Monsieur, répondit l'employé, mais c'est que je laisse pousser ma barbe.

— Ceci n'est pas mon affaire, observa le patron. Laissez pousser votre barbe si cela vous fait plaisir, mais en dehors des heures de travail.

— Vous vous souvenez du jeune Duval. Je crois que vous l'avez vu l'année dernière.

— Oh ! très bien. Mais que lui est-il arrivé ?

— Ce matin, nous avons pris le déjeuner ensemble. Il paraissait très bien et jouissait de toute la plénitude de ses facultés intellectuelles; de fait jamais je ne l'ai vu prendre un aussi bon repas. Je lui quitta à la porte du restaurant. Deux heures après, mon vieux, j'apprenais qu'il était... — Mort ?

— Mais non, marié !...

Un homme ne connaît vraiment la valeur de son chapeau que quand

## L'annistie générale accordée aux mobilisés déserteurs ou absents

Fin de l'enregistrement national

(DERNIERE HEURE)

(B.U.P.). — Le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a annoncé officiellement la fin de l'enregistrement national. L'arrêté ministériel annulant les règlements du service sélectif stipule que l'on n'intentera plus de poursuites contre les jeunes gens accusés d'infractions contre les règlements de l'enregistrement national ou contre les règlements de la mobilisation en vigueur depuis 1940. Les procédures actuellement intentées prendront également fin immédiatement.

De son côté, le ministre de la défense nationale, l'hon. Douglas Abbott, annonce que le gouvernement retire de la liste des forces armées tous les militaires absents sans congé depuis le premier janvier dernier. Le ministre explique que cette mesure équivaut à une amnistie générale pour les absents et les déserteurs. Le gouvernement considérera les déserteurs comme s'ils n'avaient jamais fait partie des forces armées et ne leur reconnaîtra aucun privilège accordé aux anciens combattants. M. Abbott ajoute cependant que cette amnistie ne s'applique pas aux anciens combattants qui ont déserté outre-mer. Cette décision, dit M. Abbott, fut entièrement approuvée par le premier ministre, M. King, avant son départ pour la conférence internationale de la paix. A Paris, M. Abbott dit aussi que ces règlements ne s'appliquent pas aux militaires qui ne sont absents que depuis une courte période, mais plutôt aux militaires absents de l'armée depuis le début de l'année.

## Mort de M. Edmond Brillant

Notre concitoyen M. Edmond Brillant, l'un des frères de Jean Brillant, V.C., est décédé lundi dernier, 12 août, après une brève maladie. Il était âgé de 56 ans. Lui survivent son épouse, née (Blanche) Coulombe, et ses enfants Milles Gabrielle, Pierrette, Raymond, MM. Marcel, Bernard, Jean-Paul, Roger et Pierre Brillant, ainsi que sa mère Mme Ve Joseph Brillant et ses frères l'honorable J.-A. Brillant, C.L., et M. Horace Brillant, chef de gare à Rimouski.

Les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous prions Mme Brillant et les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos vives et sincères condoléances.

## Me Gustave Garneau succède à Me C.-V. Darveau

Originaire de Percé

M. Lionel Côté, chef du service légal du Réseau national pour la province de Québec, annonce la nomination de M. Gustave Garneau au poste d'avocat du Canadien National à Québec Associé pendant plus de six ans à nombre de firmes légales réputées et au service du contentieux du Canadien National à Montréal. M. Garneau succède à M. C.-V. Darveau, C.R., qui a pris sa retraite récemment.

Natif de Percé, Québec, M. Garneau a fait ses études primaires dans les écoles de la province. Il a obtenu son baccalauréat au séminaire de Rimouski en 1932 et à l'instar de son père, M. A.-S. Garneau, C.R., de Québec, a obtenu son diplôme en droit de l'université Laval de Québec. Il a été admis au barreau de Québec en 1936 et la même année a été nommé aviseur légal de la ville de Val d'Or. En 1940, il vint à Montréal et fit partie de plusieurs firmes légales de la métropole. Quatre ans plus tard il entra au service du contentieux du Réseau national. Il permuta à Québec au mois d'avril dernier.

le vent le fait rouler à cinquante pas devant lui et pendant dix minutes, sur un pavé boueux...

Certains journaux anglais n'étaient pas très tendres pour le pauvre Riel. "On a annoncé que Riel a été lynché", publiait en 1874 le Times d'Ottawa, qui ajoutait : "Mais cette nouvelle aurait été trop bonne pour être vraie, 'too good to be true.'"

Tout le secret de l'art de prolonger sa vie, c'est de faire en sorte de ne pas l'abréger.

Les femmes tombées se partagent en deux classes : celles qui se relèvent et celles qui se ramassent.

Jean BRESSE.

## Mort de M. Paul Gendron

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que notre concitoyen M. Paul Gendron, maître-tailleur bien connu, est décédé hier soir dans l'ambulance qui le transportait à un hôpital de Québec. Il était âgé de 49 ans. Son épouse, née (Albertine) Lemieux, six filles et deux fils lui survivent. Il était le père de Mme G.-W. Forrest, de notre ville.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 h. 30, à la cathédrale.

Nos sincères condoléances à Mme Gendron et aux membres de la famille en deuil.

## Compagnie de Meubles du Golfe, Ltée

A une assemblée des actionnaires de cette compagnie tenue le 15 août 1946, ont été élus directeurs MM. Raoul Marmen, commerçant de Mont-Joli, Victor Lepage, médecin de Rimouski, Henri Duval, industriel de Trois-Pistoles, Onésime Dionne, industriel de St-Mathieu, et Charles Desjardins, comptable de Rimouski.

Les directeurs de la compagnie se sont donné comme membres de leur bureau exécutif : Président, M. Raoul Marmen ; vice-président, le Dr Victor Lepage ; secrétaire, Me Gilles Gagnon ; gérant et trésorier, M. Charles Desjardins.

## Omission

Dans notre compte rendu de la réunion des Notaires du district de Rimouski, la semaine dernière, le paragraphe suivant fut omis par inadvertance :

Vers la fin de la soirée, Me Philippe Cossette, M.A.L., fit à ses confrères un bref rapport des activités de la Chambre des Notaires, dont il fait partie depuis 1945 comme représentant du district de Rimouski.

## Club Richelieu

Le 31 août, se tiendra à Rimouski, une réunion dans le but de jeter les bases d'un club Richelieu, qui est à la fois social, chrétien et d'expression française.

## En mission

Le Rév. Père Georges Packwood, capucin, originaire de Cap-des-Rosiers, partira, sous peu, pour les Indes où il exercera son apostolat.

## Au congrès des Clubs 4-H

M. J.-D. Brûlé, i.f., de Val-Brillant, a présidé, mardi, à Montréal, le congrès des clubs 4-H auquel assistaient plus de 1300 membres. Une bourse d'étude de \$200.00, offerte par la Shawinigan Water and Power, a été décernée à M. Willie Arsenault, 15 ans, de Bonaventure, pour un concours sur l'emploi de l'électricité.

### Des havres pour la Gaspésie

Réclamés par le député de Gaspé, M. Léopold Langlois, à la Chambre des Communes, samedi dernier.

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral devrait s'engager immédiatement dans un programme de construction de havres de pêche dans la Gaspésie, afin de compenser ainsi les pertes de plus de \$10,000,000 que les pêcheurs gaspésiens éprouvent depuis 1922, parce que le fédéral abandonne au pouvoir provincial la juridiction en matière de pêcheries maritimes pour la seule province de Québec.

Voilà ce qu'a soutenu, aux Communes, M. Léopold Langlois, député libéral de Gaspé, en prenant la parole durant les crédits du ministère des Travaux publics samedi dernier. M. Langlois a réclamé la construction de havres de pêche pour assurer la sécurité des flottilles de barques de pêche sur la côte gaspésienne, ainsi que l'amélioration des quais commerciaux du comté qui devraient être modernisés et dont les approches devraient être creusées afin de faciliter ce moyen de transport pour le commerce gaspésien.

Le député a signalé que la guerre avait imposé des sacrifices considérables aux pêcheurs de la Gaspésie qui ont, en particulier perdu leur marché pour le poisson séché qu'ils avaient en Italie. De plus, le gouvernement dépense actuellement des sommes considérables pour permettre aux vétérans de Gaspé de s'établir dans l'industrie de la pêche. Les facilités actuelles n'offrent aucune protection aux flottilles. Par exemple, au cours d'une seule tempête de l'été dernier, quinze barques de pêche ont été perdues à Cap-des-Rosiers. Il ne servirait à rien de dépenser des sommes considérables pour permettre aux pêcheurs d'avoir des barques, si ensuite le gouvernement ne leur donne pas de havres dans lesquels toutes les flottilles seront en sécurité.

"Mes pêcheurs ne comprennent pas, dit M. Langlois, et moi non plus comment en cette période durant laquelle nous dépensons beaucoup pour la reconversion, nous ne pouvons trouver les moyens nécessaires pour prélever des fonds, non pas pour reconstruire une industrie qui est en oeuvre, mais tout simplement pour permettre sa survie et son expansion". Le député a insisté, en donnant beaucoup de précisions sur les détails des projets, pour obtenir la construction et l'amélioration des ports commerciaux dans Gaspé.

M. Langlois, tirant quelques flèches à l'adresse des "autonomistes provinciaux", rappelle qu'en 1922 la province de Québec a exigé la juridiction sur ses pêcheries maritimes. En conséquence, les pêcheries maritimes des autres provinces ont reçu en moyenne \$500,000 par année du gouvernement fédéral qui ne donne rien pour celles du Québec. Le député soutient que les pêcheurs gaspésiens ont perdu dix millions de dollars à cause de cette situation depuis 1922, alors que les contribuables de la province de Québec fournissent au moins un tiers des taxes perçues par Ottawa.

Le député de Gaspé dit que le gouvernement fédéral doit améliorer les havres et les ports de Gaspé pour compenser cette perte des pêcheries maritimes du Québec.

### Au Club Rotary

Lundi le 12 août avait lieu à l'hôtel Georges VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de M. Louis-Léo Doyon.

Au cours de ses commentaires sur les nouvelles de la semaine écoulée, M. Claude Gagnon fit des considérations très au point sur le problème juif en Europe et en Palestine et sur le problème négro aux Etats-Unis.

Le programme éducatif consistait en une représentation cinématographique décrivant l'assaut des nazis sur Londres au moyen des bombes volantes.

### STE-FLAVIE

Mariage. — En l'église de Ste-Flavie, M. Henri Proulx, e.g.f., de St-Pierre de Montmagny, a épousé Mlle Rose-Aimée Fournier, fille de M. et Mme A. Fournier, de Matane.

Une Vraie Liqueur Plus 4 Désaltérante
•PÉTILLANTE
•RAFRACHISSANTE
•SALUBRE
•FORTIFIANTE
Distributeur: Henri JACOB RIMOUSKI

### Un nouvel honneur pour le brigadier Thériault

L'Ordre du Mérite Américain lui est conféré par le gouvernement des Etats-Unis.

Le gouvernement des Etats-Unis a voulu reconnaître les bons offices du brigadier Antonin Thériault, surintendant-général des arsenaux du Dominion à Québec, au cours des années de guerre, en l'honneur de la décoration de l'Ordre du Mérite, à titre d'officier. Cette médaille lui a été remise, en la résidence du consul américain, 149 avenue Hollande, à 5 heures, mercredi après-midi.

Voici le texte de la citation du major-général E. S. Hughes, chef de la section de l'ordonnance, au secrétariat de la Guerre à Washington, dans laquelle il félicite le brigadier Thériault de l'honneur qui lui échoit:

"Je suis heureux de voir mon pays reconnaître votre extraordinaire activité déployée dans l'effort commun pour abattre l'ennemi.

Votre diligence a contribué pour beaucoup au succès de notre programme d'approvisionnement en munitions. Vos réussites personnelles et l'exemple que vous avez montré ont cimenté dans une plus large mesure encore la volonté commune de nos deux pays dans l'action, élément primordial de la victoire".

Cette décoration est décernée aux militaires américains et de Gaspé amis, en raison de mérites exceptionnels dans l'accomplissement de leurs devoirs.

### DECES

Sont décédés

— A Rimouski, le 12 août, à l'âge de 56 ans, M. Edmond Brillant, époux de Blanche Coulombe. Lui survivent, outre son épouse, plusieurs enfants: Gabrielle, Pierrette, Raymond, Marcel, Bernard, Jean-Paul, Roger et Pierre Brillant. Il était le frère de l'honorable Jules-A. Brillant C.L. et de M. Horace Brillant, chef de gare de Rimouski.

— Subitement, le 13 août, est décédé M. Alexandre Côté, de Nazareth, à l'âge de 64 ans. Lui survivent son épouse (Agnès Chouinard), ses fils Arthur, Achille, Charles, Emilien et Lionel Côté, et son gendre M. Willie Gagnon.

— A l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 21 ans et 10 mois, M. Alphonse St-Pierre, de St-Robert-Bellarmin, fils de M. et Mme Alfred St-Pierre. Lui survivent, outre son père et sa mère, ses frères et soeurs Octave, Jean-Paul, Henri, Madeleine, Gabrielle, Simone et Lise St-Pierre.

— A St-Gabriel, à l'âge de 75 ans et 8 mois, Mme Joseph Litalien (Angèle Charest).

— A l'hôpital de Rivière-du-Loup, Mme Jean Morency (Eulalie Rioux), de St-Jean de Dieu. Elle était âgée de 52 ans.

— A Ste-Françoise, le 12 août, à l'âge de 49 ans, M. Tancrede Beaulieu, époux d'Yvonne Pelletier.

— A Cabano, la semaine dernière, M. Edouard Brochu. Il était le père de Mme Adrien Pelletier, de Rimouski.

— Le 9 août, à Ste-Félicité, à l'âge de 91 ans, M. Jean-Baptiste Simard.

— Le 9 août, à l'âge de 80 ans, à l'hôpital de Rimouski, Mme Achille Ouellet (Desneiges Deschênes), de St-Jean de Dieu.

— Le 10 août, à St-Arsène, à l'âge de 82 ans, M. Jean-Baptiste Laforest, veuf de Lumina Lévesque.

— A Val-Brillant, le 5 août, M. Elsie Roy, âgé de 79 ans. Il était le père de Mme Joseph Côté, de Routherville, Blanche et Bernadette, de Val-Brillant, Anne-Marie, de St-Eloi, MM. Amédée et Arthur Roy, d'Arvida, et Albert, des Etats-Unis.

— M. Jean-Baptiste Roussel, de St-Joseph de Lépage, âgé de 49 ans, décédé à l'hôpital Victoria de Montréal. Il était l'époux d'Alphonsine Plante.

— A l'hôpital de Rivière-du-Loup, le 7 août, M. Ernest Côté, hôtelier, de Cabano.

— A St-Siméon de Bonaventure, le 1er août, Mme Théo. Henry (Gracia Lapointe).

— Samedi, à Sayabec, ont eu lieu les funérailles de M. Sylvio Thibault, époux de Félonie Thibault, âgé de 53 ans. Lui survivent Rodrigue, de Portneuf, Léonard et Gilbert, de Sayabec, Mme Orner Bouchard, de Rimouski, Mme Augustin Pelletier, de Ste-Angèle, Madeleine et Céline, de Sayabec. Le défunt fut maire de Ste-Angèle pendant six ans.

### Distribution de prix

Plusieurs jeunes gens de la région ont remporté des prix lors de la distribution des prix à l'École des Gardes Forestiers de Duchesnay. M. Donat Miville, de Grande-Vallée, a décroché le prix de l'Association des Ingénieurs Forestiers de la Province. Le prix offert par M. G.-C. Piché a été décerné à M. Edmond Simard, de Matane, et le prix de l'École des Gardes Forestiers à M. Siméon Sabrier, de Marsouls.

### Le Maire de Rimouski invite les Chambres de Commerce



Au Congrès du 10e anniversaire de la Fédération Provinciale des Chambres de Jeunes du Québec

L'idée de la formation de chambres de commerce chez les jeunes a démontré sa valeur immédiatement par la faveur qu'elle a rencontrée non seulement chez ceux auxquels elle faisait directement appel, mais dans le monde des affaires généralement. L'expansion remarquable et rapide qu'a pris le mouvement, est une autre preuve de son opportunité.

Je sais par expérience personnelle que l'existence d'une chambre de commerce des jeunes dans une ville est non seulement une école de formation commerciale et civique, mais constitue une aide appréciable à la bonne administration et au développement de la cité.

Le Conseil de la ville de Rimouski se réjouit de la tenue des assises annuelles de la fédération des chambres de commerce des jeunes dans ses murs, et espère la venue d'un grand nombre de délégués et de visiteurs à cette occasion.

Les citoyens de Rimouski, dont l'hospitalité est proverbiale, accueilleront sans doute les visiteurs avec cordialité.

P.-E. GAGNON, Maire.

### Bureau touristique

Un bureau d'information touristique vient d'être ouvert dans le kiosque du parc de la gare, sous la direction de M. Amédée-J. Beaulieu, assisté de Mlle Gilberte Lagacé. Ce bureau est installé dans le kiosque temporairement, en attendant que le gouvernement provincial puisse le loger en permanence dans un autre endroit.

### Le message de la bombe atomique à l'humanité

(B.U.P.) — Il y a un an la bombe atomique apporta un message à l'humanité. Ce message répété à Nagasaki, puis à Bikini, disait à l'homme:

"Voilà la force qui te détruira ou t'apportera d'indicibles bénédictions dans un monde pacifié. A toi de choisir".

Le 6 août 1945, Hiroshima, ville japonaise de 245.000 habitants sommeillait paisiblement sous les chauds rayons du soleil. Une alerte fut sonnée, mais le signal "tout danger passé" suivit presque tout de suite. Il n'y avait qu'un avion au-dessus de la ville. Un officier japonais dit à un autre soldat: "Ce n'est qu'un avion de reconnaissance".

Il n'y avait qu'un avion, mais ce n'était pas un avion de reconnaissance et ce n'était pas un avion ordinaire. Il représentait à lui seul autant de puissance que 2.000 super fortresses portant chacun 10 tonnes de TNT. Il portait une bombe atomique: le produit de 1.000 cerveaux brillants, de cent mille ouvriers experts, de deux milliards de dollars consacrés à des milliers d'heures de recherches.

La bombe tomba. Elle donna dans le centre de la ville. Et la ville disparut sous un nuage multicolore de fumée.

Il y avait 90.000 édifices à Hiroshima. Après l'explosion, 65.000 édifices n'existaient plus.

Il y avait 245.000 habitants à Hiroshima. Après l'explosion 70.000 étaient morts et 50.000 autres étaient blessés.

La superficie totale d'Hiroshima était de 26 milles carrés. Après l'explosion, une surface de 4 milles carrés dans le centre de la ville se trouvait complètement rasée.

Les structures de ciment et d'acier, dans un rayon de 700 pieds de l'explosion, s'écroulèrent comme des châteaux de cartes.

Les maisons de brique furent volatilisées jusqu'à 7.000 pieds de l'explosion. Les vitres furent cassées dans un rayon de 5 milles.

Et dans les corps de milliers de personnes les forces mystérieuses de la radio-activité ont commencé leur travail mortel.

Le monde apprit la nouvelle le lendemain, lorsque le président

### La construction des maisons gravement menacée par les grèves

Ottawa.— (B.U.P.)— L'hon. C.-D. Howe, ministre de la Reconstruction, a fait lundi une déclaration officielle portant que, si les grèves continuent de se multiplier, la disette de matériaux risque d'arrêter complètement dans quelques jours la construction des maisons.

Le gouvernement fédéral, dans l'espoir que l'épidémie de grèves va cesser, prépare un programme de construction de 80.000 logis d'ici l'an 1948, soit environ deux saisons de construction. M. Howe déclare que la construction a été fort ralentie cette saison par le manque de matériaux, dû surtout aux grèves, en particulier celle de l'acier. Même avec un redressement rapide de la situation, et dans les meilleures conditions probables, il est à prévoir que la plupart des maisons entreprises ne seront pas terminées avant novembre prochain.

### 80.000 LOGIS

Mais le gouvernement ne peut pas désespérer de pouvoir compléter son programme de 80.000 maisons, qu'il voudrait terminer durant cette saison et la saison de 1947, soit avant la fin de l'année fiscale qui se termine au 31 mars 1948, par conséquent avant la saison de construction de cette année-là. Le ministre a déclaré: "Nous sommes résolus à prendre les mesures nécessaires pour que notre programme de l'an prochain ne soit pas compromis par le manque de matériaux". Les 80.000 maisons sont la première tranche du plan quinquennal de construction, dont l'objectif est 480.000 unités de logement d'ici 1950.

L'un des moyens d'en assurer le succès sera de diriger la plus grande quantité possible de matériaux vers la construction de logis. Le gouvernement y apportera une vigilance toute particulière.

### STE-ANNE-DES-MONTS

Belles prises de filetons. — MM. Paul Tremblay et Jules Breton, de Ste-Anne-des-Monts, ont capturé deux filetons de 250 livres et de 240 livres d'une longueur de 7 pieds. M. Tremblay dut assommer le fileton de 250 livres avec sa rame avant de le monter dans son embarcation.

Roosevelt émit un long communiqué. Depuis, des millions de mots ont été écrits au sujet d'Hiroshima, de Nagasaki et de Bikini. Ils détaillent le message du 6 août 1945, qui a averti l'humanité de ce qui arrivera s'il y a encore des guerres dans l'âge atomique. Reste à savoir si l'homme a bien compris ce message.

### L'annonce

Pendant la guerre, bien des manufacturiers travaillaient uniquement pour les forces armées, mais ils annonçèrent quand même afin que le public ait toujours devant les yeux le nom de leurs produits, comme Ford, Réfrigérateur General Electric, Chaussures Ritchie, Packard-Chrysler. Ainsi, ces maisons sont assurées d'une clientèle avide de se procurer les articles qu'elles manufacturent, dès que la production sera normale.

Le marchand doit, lui aussi, annoncer ses produits et le meilleur moyen est d'utiliser le journal local. L'homme d'affaires est sollicité chaque jour pour des annonces dans des magazines, des programmes; on lui demande une contribution pour une entreprise sportive, pour une excursion organisée par une association quelconque; la plupart de ces annonces n'atteignent jamais les clients et les frais encourus constituent plutôt des dons ou un encouragement aux promoteurs.

L'homme d'affaires averti ne donne pas son argent à tout venant; il établit son budget d'annonces et se sert des meilleurs médiums, comme le journal; s'il veut faire la charité, il connaît les institutions qui méritent son encouragement.

Bien des marchands ont des articles que le public recherche, mais qui ne se vendent pas parce qu'ils ne sont pas annoncés.

Mais, direz-vous, si les marchands qui ont à peu près tout ce dont on

a besoin annonçaient, les petits seraient obligés de fermer leurs portes? Peut-être pas. C'est surtout les comptoirs postaux et les magasins de Québec et de Montréal qui en souffriraient puisque les acheteurs de notre région trouveraient ici ce qu'il leur faut.

Le marchand qui annonce ses marchandises rend service à la clientèle et est récompensé par les nombreuses ventes que lui apportent ses annonces.

### Maison à vendre

Située près de l'église et de l'école. Maison de 3 logements; 1 logement libre à l'acheteur. Pour informations, s'adresser à 96 ave. de la Cathédrale, Rimouski.

### Qualité sans Egaie

### THÉ ET CAFÉ

# "SALADA"

LE TABAC A CIGARETTES WINDSOR EST VRAIMENT SAVOUREUX
TABAC A CIGARETTES
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

### DEPUIS 1939

Sommes payées aux ouvriers de nos fabriques... DOUBLES
Versements à l'impôt sur le revenu... MULTIPLIÉS PAR SIX
Profits payés aux actionnaires... AUCUNE AUGMENTATION

Table with 4 columns: Item, 1939, 1946, Augmentation. Rows include annual payments, employees, income tax, and dividends.

\*68% sous forme d'augmentation des taux de salaires et 38% en raison de l'accroissement de la production depuis 1939.

\*\*Le 12 juin 1946, on comptait 3,765 actionnaires.

### LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

## Une mémorable journée à Baie-Comeau

A l'occasion de la prise de possession par S. Exc. Mgr Labrie de son siège épiscopal, dimanche dernier.

Baie Comeau. — L'intronisation solennelle de S. Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, C.J.M., récemment nommé évêque du nouveau diocèse du Golfe Saint-Laurent, s'est déroulée avec toute la pompe d'une cérémonie aussi grandiose, dimanche dernier, 11 août, à Baie Comeau. De hautes personnalités religieuses et civiles de la province ont pris part à cet événement mémorable dans l'histoire de l'Eglise du Canada. S. Exc. Mgr Georges Courchesne, le titulaire du nouvel archidiocèse de Rimouski, a présidé cette cérémonie à laquelle assistaient nombre d'évêques, plusieurs prélats, tout le clergé de la région, ainsi que quelques ministres du gouvernement provincial, de même que nombre de personnalités du monde de la finance et de l'industrie au Canada et aux Etats-Unis. Un tel événement prend d'autant plus d'importance que la nouvelle ville épiscopale de la côte nord du golfe Saint-Laurent, Baie Comeau, n'existait encore que sur papier bleu, il y a exactement dix ans. Aujourd'hui, l'immense moulin de cette ville champignon a fabriqué la millionième tonne de papier journal, ces jours derniers, et dans cette active cité règnent tout le confort et le bien-être des grandes villes.

Dans son allocution de circonstance, Mgr Courchesne a fait remarquer que le nouvel évêque, originaire de la Côte Nord, était le chef spirituel tout désigné de cette population sans cesse croissante dans ce domaine riche en ressources forestières et minières. Auparavant, en présence d'un grand concours de fidèles venus de tous les points de la côte, depuis Tadoussac jusqu'au Havre Saint-Pierre à bord de navires spécialement mobilisés pour la circonstance, Mgr Labrie avait officiellement pris possession de sa nouvelle province diocésaine, en la cathédrale diocésaine de Baie Comeau.

### Représentants religieux et civils

L'archidiocèse de Montréal était représenté par son vicaire général, Mgr Philippe Perrier, ainsi que par Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. Les évêques suivants rehaussaient aussi la cérémonie de leur auguste présence: LL. EE. NN. SS. C.-E. Parent, Rimouski, Albini Leblanc, Gaspé, Albini LaFortune, Nicolet, Patrick Bray, Saint-Jean, N.-B. Outre plusieurs prélats et chanoines, dont Mgr P. Bélanger, le vicaire général du nouveau diocèse, Mgr Victor Quintal, St-Hyacinthe, et Léon Maurice, Chicoutimi, il convient de signaler les noms des RR. PP. François Lebesconte et A. Damours, respectivement supérieur général et supérieur provincial de la congrégation des Eudistes, du R. P. L.-P. Gagné, curé fondateur de la paroisse de Baie Comeau, ainsi que de M. Albion Jetté, grand chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre. Le cabinet provincial avait délégué M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, à titre de représentant officieux du premier ministre Duplessis; MM. C.-E. Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche, A. Talbot, ministre des Affaires municipales. Le Dr J.-A. Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay, était aussi présent, de même que tous les maires de nombreuses municipalités de la Côte Nord. La Quebec North Shore Paper Company Limited, de Baie Comeau, Franquetin et Shelter Bay, filiale de l'Ontario Paper Company Limited, était représentée par le président, M. Arthur A. Schmon, accompagné de MM. Ed. Larose, de Montréal, H. A. Sewell et G. J. Lane, de Baie Comeau. Le col. Robert R. McCormick, éditeur fondateur du Chicago Tribune, prenait part en compagnie de Mme McCormick à cette cérémonie d'intronisation.

Au nombre des autres personnes qui assistaient à cette fête religieuse, on remarquait encore MM. Noah Timmins, Montréal, R. V. Hart, Déferiet, N.-Y., Walter Clark, Québec, D. A. Clarke, président de Clarke Steamship Lines Company, de Montréal, l'hon. J.-A. Brillant, C.L., président de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, M. S. Morissette, gérant de cette compagnie, et M. J. Lavoie, de Rimouski, le sous-ministre et Mme Arthur Bergeron, de Montmorency, et autres, ainsi que tous les maires des municipalités du nouveau diocèse. On remarquait encore parmi les parents de S. Exc. Mgr LaBrie, né à Godbout, sur la Côte Nord, M. et Mme Léon Labrie, de Baie-Trinité, M. et Mme Edmond Cody, M. et Mme Desroby, de Godbout, M. G. Gagnon, de Rivière-Portneuf,

Mme Eugène Paré, de Rochester, N.-H., Mme Alfred Boucher, M. et Mme Emile Lavoie, de Baie-Comeau.

La cérémonie religieuse commença à dix heures, par la procession du clergé, du couvent à la cathédrale de Baie-Comeau. Son Exc. Mgr LaBrie était accompagné des RR. PP. Alfred Poulin et Ludger Lebel, tous deux Eudistes, tandis que Son Exc. Mgr Georges Courchesne était accompagné des RR. PP. F. Tressel, de Charlesbourg, et Maurice Lamontagne, c.j.m., curé de St-Coeur-de-Marie de Québec. Puis débuta la cérémonie de l'intronisation. Mgr René Bélanger fit la lecture des bulles; après que Mgr l'Archevêque de Rimouski eut conduit le nouvel élu à son trône, Mgr Courchesne prononça une allocution qui fut suivie de l'hommage du clergé par le R. P. L.-P. Gagné, curé de Baie-Comeau, et la réponse de Mgr N.-A. LaBrie.

Après l'intronisation, Son Exc. Mgr LaBrie célébra sa première messe pontificale dans son église de Baie-Comeau et cette messe fut suivie d'un banquet auquel assistaient près de 150 invités.

### Mgr Courchesne

Dans son allocution d'intronisation, l'Archevêque de Rimouski parle des développements géographiques et économiques qui ont amené Rome à former une nouvelle province ecclésiastique dans la province de Québec, particulièrement les progrès accomplis dans une décennie, sur la Côte Nord. Parlant du rôle de l'évêque d'un lieu, Mgr Courchesne a mis en relief l'importance du recueillement et de la prière qui, seuls, peuvent assurer avec l'aide de Dieu, la réussite d'une entreprise aussi capitale que le salut de milliers d'âmes. Il a insisté sur le fait que les loisirs et le travail ne doivent pas être la préoccupation première de tout chrétien, mais que ce dernier doit viser d'abord à une vie intérieure intense qui lui fasse connaître Dieu dans tous ses bienfaits.

La nature humaine n'est pas aussi corrompue que l'a voulu Luther, dit encore Mgr Courchesne, mais au contraire, l'homme est encore capable de se saisir, de reprendre sa place, en autant qu'il se rapprochera de Dieu. Monseigneur a signalé que le rôle de l'évêque n'est pas d'être porté, mais de guider, d'enseigner le troupeau dont il est le pasteur.

En terminant, Son Excellence Mgr l'Archevêque souligna la présence en la nouvelle église cathédrale de Baie-Comeau, non seulement des hauts dignitaires ecclésiastiques, mais encore des représentants de l'Etat, des dirigeants de la Quebec North Shore Paper & Co. Ltd., du colonel Robert R. McCormick, et des compagnies de transports du Bas St-Laurent, ainsi que de la nombreuse représentation de la population du diocèse en liesse.

### Mgr LaBrie

"Cette journée devient une date historique dans la vie de notre région et j'oserai dire dans la vie de toute la province, car la création d'un nouveau diocèse est un événement qui intéresse toute la vie nationale et religieuse du pays. Votre présence, surtout, glorifie Dieu dont la main providentielle intervient à son heure pour le bonheur et la gloire des peuples. Le but de l'Eglise est la gloire de Dieu, mais vous êtes membres de l'Eglise, et en vous unissant au chef de l'Eglise, vous prenez engagement de concourir de tout coeur au même but. Cet engagement, vous l'avez pris dans votre baptême, vous l'avez pris dans votre confirmation, vous l'affirmez encore solennellement dans cette cérémonie, c'est ce qui me donne confiance".

Telles furent les premières paroles du nouvel évêque du golfe St-Laurent à son clergé et à ses diocésains, quelques instants après avoir été conduit à son trône par son archevêque métropolitain, Son Exc. Mgr Georges Courchesne, de Rimouski. S. Exc. Mgr N.-A. LaBrie, s'adressant en français et en anglais, dit sa reconnaissance à Dieu, au St-Siège et à son Métropolitain pour tout ce qui vient de se produire. "En prêtant serment de fidélité à l'Eglise de Rome, je vous ai engagés tous avec moi, chers diocésains, puisque je deviens responsable de la foi qui illumine votre vie, de l'espérance qui la console et la soutient, et de la charité qui réchauffe vos coeurs. Ensemble, nous continuerons de vénérer et aimer, du plus profond de nos coeurs, N. S. P. le Pape, et d'attendre de

lui l'enseignement infaillible que des siècles de persécutions n'ont pu trouver en défaut." A l'égard de Mgr Courchesne, le nouvel évêque dit que la mission de Mgr l'Archevêque de Rimouski n'a rien de transitoire, car il a droit de surveillance; mais cette surveillance, il la fera toujours si paternelle.

Dans la deuxième partie de son discours, Mgr LaBrie rendit hommage au dévouement inlassable des missionnaires colonisateurs de la Côte Nord, les Eudistes, et déclara que les fêtes du jour en étaient le triomphe le plus éclatant. Il remercia ensuite les autorités de la compagnie North Shore Paper, qui ont donné de généreuses offrandes pour organiser cette solennité et mettre sur pied le nouveau diocèse, les compagnies Clarke et du Bas St-Laurent; son vicaire général, Mgr René Bélanger, et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès des fêtes. En terminant, Mgr LaBrie dit qu'il serait attristé s'il n'avait pas conscience de la grâce toute puissante de Dieu et de cette solidarité catholique qu'elle établit entre lui et l'Épiscopat du pays, entre lui et ces chers diocésains. "Cette solidarité fraternelle et providentielle est puissante parce qu'elle nous rend tous conjointement participants à la puissance divine elle-même. Demain, vous ne revendrez pas partie purement passive de ce diocèse, mais à moins d'être un membre malade ou un membre mort, qu'on ampute pour le brûler, vous devrez rester actif. L'Eglise de Dieu est un corps vivant. Jésus-Christ lui-même a dit que l'attitude du chrétien doit en être une d'activité".

### Le banquet

Après la cérémonie d'intronisation, un grand banquet fut servi au Manoir de Baie-Comeau, réunissant toutes les personnalités religieuses et civiles du jour. On remarquait à la table d'honneur, entre autres, LL. EE. NN. SS. Georges Courchesne, Albini Leblanc, Albini LaFortune, P.-A. Bray, C.-E. Parent, et N.-A. LaBrie, Mgr Victor Quintal, Mgr P. Perrier, Mgr Georges Dionne, Mgr René Bélanger, Mgr Olivier Maurault, Mgr Léon Maurice, le colonel R.-R. McCormick, le R. P. L.-P. Gagné, curé de Baie-Comeau, président du banquet, les hon. Onésime Gagnon, Bona Dussault, Antonio Talbot, le capitaine Schmon, président de la Quebec North Shore Paper, Le R. P. Lebesconte, supérieur général des Eudistes, l'hon. J.-A. Brillant, le R. P. A. D'Amours, provincial des Eudistes, etc.

C'est Mgr Courchesne qui prononça le premier discours du banquet. Il remercia la population de l'accueil fait au métropolitain et au nouvel évêque et souhaita que tous les projets de Mgr LaBrie se réalisent pour le plus grand bien du Canada catholique. Il se réjouit également de l'expansion de la vie religieuse, économique, sociale et culturelle du territoire du nouveau diocèse, et se dit bien aise de voir la collaboration franche et cordiale qui existe entre les autorités de la compagnie et l'autorité diocésaine.

M. A. Babine, gérant de la ville de Baie-Comeau présenta les hommages des catholiques canadiens français, M. J. Molloy, ceux des catholiques anglais tandis que le capitaine Schmon parlait au nom de la compagnie dont il est le président. Il rendit hommage au dévouement et aux sacrifices des missionnaires eudistes qui ont développé la Côte Nord. Le R. P. François Lebesconte, supérieur général des Eudistes, fait à son tour le panegyrique de l'oeuvre des Eudistes sur la Côte et dans les diocèses de Chicoutimi et de Rimouski, parlant avec abondance de la vie de sacrifices, de dévouement de ses fils qui ont fait le miracle de la Côte Nord. Le R. P. D'Amours parla dans le même sens, en anglais. Le R. P. Garnier, qui fut l'un des premiers Eudistes à venir sur la Côte Nord, dit que la plus grande souffrance du missionnaire disparaît avec la fondation du nouveau diocèse, car l'isolement n'aura plus sa raison d'être.

### L'hon. Onésime Gagnon

Le représentant du Premier ministre de la province dit d'abord sa joie de voir que Rome ait donné une importance nouvelle à la région du Bas St-Laurent en créant une nouvelle province ecclésiastique et en élevant au rang d'archevêque, Son Exc. Mgr Courchesne. Ce témoignage de Rome est le glorieux couronnement d'une carrière fécon-

de toute consacrée à l'Eglise, comme éducateur et comme évêque. Puis l'hon. M. Gagnon note que l'Eglise dans son organisation temporaire, tient toujours compte des besoins de l'économie.

Ces deux décisions de Rome marquent une page glorieuse de notre histoire religieuse, dit-il. Appréciant la collaboration de l'Etat dans l'oeuvre future à accomplir dans la province, M. Gagnon ajoute que la collaboration du passé est en quelque sorte l'image de la conception que nous nous faisons de la collaboration de l'Eglise et de l'Etat. "L'Etat doit faire les sacrifices nécessaires afin d'assurer le développement des richesses que la providence nous a données, afin d'enrichir le patrimoine commun. Ce développement se traduit dans la pratique par la création de nouveaux centres, de nouvelles villes, par l'agrandissement du marché de la production et du marché du travail. L'Eglise, par son action bienfaisante, multiple son action missionnaire, fonde de nouvelles paroisses, érige de nouvelles oeuvres, étend le rayonnement de la foi et de la religion, pour ensuite agrandir les diocèses existants et en créer de nouveaux".

L'hon. M. Gagnon fit l'éloge du nouvel évêque de Baie-Comeau et eut des mots aimables à l'endroit de M. R.-R. McCormick, principal artisan et fondateur de la ville de Baie-Comeau, à qui l'on doit le fait extraordinaire d'avoir érigé une ville moderne en pleine forêt, en un temps relativement court, à peine dix ans. "Nos compatriotes ont rencontré chez lui un ami sincère, un chef d'entreprise hardi qui a su les comprendre et les aimer. Je crois que les ouvriers de Baie-Comeau, qui ont reçu à date plus de \$20,000,000 en salaires, après avoir sorti leur millionième tonne de papier à journal, vivent heureux et qu'ils vivent en parfaite harmonie avec leur patron, ce qui est très rare en ces temps troubles; patrons et ouvriers ont droit à nos félicitations sincères pour le magnifique exemple qu'ils donnent aux patrons et ouvriers du reste du pays".

L'hon. Gagnon termine son allocution en rendant hommage au travail du prêtre, et en citant une parole de Mgr Paquet: "Quand l'empire romain, en proie à une révolution lente, croula enfin sous les coups répétés des barbares, Dieu, pour opérer l'oeuvre immense de reconstruction d'où devait sortir la société chrétienne, se servit de deux grandes forces: les évêques et les moines". Oui, dit-il, les évêques au pays de Québec ont été les artisans les plus efficaces de la survie française; ils sont encore aujourd'hui, au premier rang, pour indiquer aux ouvriers comme aux patrons la lumière et la vérité et nous sauver du plus grand péril qui menace le monde, le communisme".

### Le colonel Rob. McCormick

Le colonel McCormick, éditeur du Chicago Tribune, évoqua en français les développements merveilleux de la Côte Nord auxquels il a été intimement lié en ces dernières années et profita de la circonstance pour offrir à S. Exc. Mgr LaBrie ses hommages et bons souhaits. Voici le texte de l'allocution de M. McCormick.

Quand je suis débarqué sur la rive inhabitée qui devait devenir Shelter Bay, si quelqu'un m'avait dit que j'assisterais un jour à l'intronisation d'un évêque sur la côte Nord, laquelle se serait transformée de désert à évêché par suite des activités qui découleraient de ce débarquement, je l'aurais cru insensé. Quand nous avons commencé le développement de Shelter Bay, nos plans étaient si restreints que nous nous attendions d'utiliser un vaisseau coulé en guise de quai. Nous ne prévoyions une opération que saisonnière, et nous nous pensions bien modernes en érigeant des campements avec plomberie pour la saison du chargement.

Quant à moi, les opérations étaient une exploration surtout parce que j'aimais la chose, et par suite de l'erreur coûteuse d'avoir accédé des limites insuffisamment boisées.

A Shelter Bay nous avons appris le flottage des billots, et nous l'avons appris à dure école. Quand une estacade sur laquelle j'étais debout se brisa et que je sautai le rapide, j'y ai puisé sur la solidité des estacades les vues très prononcées que j'ai préchées à tous. Quand l'écluse de Franquetin partit, non seulement mon goût pour les écluses solides s'est affirmé, mais aussi mon goût pour les finances solides, car cet unique accident fit échouer

la compagnie.

Quand on commença la construction de maisons pour les ouvriers, du quai, de l'écluse, et du chargement de bois, mes idées d'importance ne m'ont pas quitté. Ce n'est qu'à la construction de l'église que j'ai compris que nous étions devenus une communauté permanente.

Nos premiers plans pour la maniocuagan furent cartes modestes: un moulin à pulpe mécanique quinze tonnes par jour. La rivière elle-même semblait dresser un obstacle infranchissable. Nous choisîmes l'Ourarde, plus petite. Ce qui déterminait l'ampleur de nos projets maintenant accrus à un moulin à papier fut la force motrice que nous pouvions développer à eau basse.

Nous avons alors compris la nécessité d'ériger une ville moderne avec maisons et hôtels, écoles et hôpitaux, magasins et théâtres, les opérations forestières fournissant les routes pour les excursions en automobiles.

Ces multiples activités devinrent possibles parce qu'elles étaient basées sur l'observance religieuse constante. Dès le début de l'établissement temporaire, les missionnaires nous bénirent de leurs visites. "Comme je le disais tantôt", le premier indice de permanence fut l'érection d'une église à Shelter Bay. Depuis, nous n'avons jamais été sans guides spirituels. Ce début se développa jusqu'à l'érection d'une église à Baie-Comeau, qui ne le cédait à aucune autre au monde en tant que beauté et sainteté, et toutes mes espérances, tous mes rêves, furent dépassés. Maintenant quelle est devenue le siège de l'évêque qui vient d'être intronisé, je ne puis m'empêcher de penser que, à mon insu, le Tout Puissant guida mes pas sur cette rive rocheuse."

En mai dernier, un événement de grande importance s'est produit. Dix archevêques de l'Amérique du Nord se rendirent à Rome pour être élevés à la pourpre cardinalice. Une grande circonstance réclamait, en langage journalistique, une couverture correspondante. Alors partirent des journalistes, ainsi que photographes munis d'un camera union qui en son genre. Ces derniers photographèrent non seulement les cardinaux dans leurs nouveaux habits, mais ils eurent l'extraordinaire privilège de photographier, sur son trône le Saint-Père lui-même. Une copie de ce portrait fut envoyée au Saint-Père et j'ai le bonheur de présenter l'autre copie à Monseigneur l'évêque, comme étant ma petite contribution en cette grande circonstance.

### Visite industrielle

Les ministres provinciaux avaient pris pied sur la Côte-Nord dès vendredi et ont passé le fin de semaine à visiter les grandes installations de pulpe et papier de la Quebec North Shore Paper Co. Ils ont été à même de constater sur place toute l'oeuvre réalisée par cette entreprise depuis la fondation de Baie-Comeau, il y a dix ans, le moulin à papier le plus moderne du continent, les camps et chantiers en forêt reliés à la ville par de belles routes ouvertes à la circulation automobile en toutes saisons. Des dirigeants de la compagnie les accompagnèrent et le Col. McCormick est allé se joindre au groupe, samedi, en prenant le dîner dans un camp en forêt en compagnie des distingués visiteurs, M. Schmon a tenu, à cette occasion, à leur présenter une projection lumineuse décrivant depuis les débuts le développement prodigieux de l'entreprise qu'il dirige à Baie-Comeau. . . .

### Message de M. Godbout

A l'issue du dîner hier, on a donné lecture d'un message de l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition provinciale, à S. Exc. Mgr Napoléon Alexandre Labrie, le nouvel évêque du Golfe St-Laurent. "Permettez-moi de présenter à Votre Excellence" disait le message, "mes félicitations, mes vœux respectueux et le témoignage de ma satisfaction à voir votre sphère d'action s'élargir toujours pour le bien supérieur des populations confiées à vos soins".

### Messe pontificale

Après la cérémonie d'intronisation dimanche matin, S. Exc. Mgr N.-A. Labrie célébra sa première messe pontificale dans sa nouvelle cathédrale. Il était assisté à l'autel du R. Père J. Langlois, curé de Bersimis, et du R. Père Louis Lemieux, curé de Tadoussac. Le R. Père A. Poulin, curé de Baie-Trinité, et le R. Père L. LeBel, curé de Natashquan, agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre d'office.

S. Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, prononça le sermon de circonstance en présence de l'immense assemblée de fidèles et des hôtes d'honneur de Baie Comeau pour les mémorables fêtes religieuses.

La chorale Ste-Amélie de Baie-Comeau fit les frais du chant. Sous la direction de M. J.-E. Cantin, maître de chapelle, elle interpréta la messe à quatre voix mixtes de Nibelle. Mme J.-Maurice Ratté touchait l'orgue.

Les RR. Soeurs Ste-Croix de Montréal, la R. Mère générale des Soeurs de la charité de Québec, les RR. Soeurs Franciscaines de Baie St-Paul et les Filles de Jésus, de Trois-Rivières, assistaient aux cérémonies liturgiques dont Baie Co-

meau fut témoin dimanche. Le Jean-Brillant, de la Clarke Steamship Co. avait été gracieusement mis à la disposition des visiteurs.

**Bénédiction des cloches**  
S. Exc. Mgr N.-A. Labrie présida la bénédiction des cloches de sa nouvelle cathédrale dimanche soir à 7 heures. Une grande assemblée de notables et de fidèles fut témoin de cette cérémonie liturgique. Le colonel Robert McCormick et Mme Jack Molloy furent parrain et marraine de la première cloche. La deuxième cloche eut comme parrain et marraine M. Pierre Ouellet et Mme Jack Lever. Le capitaine A. Schmon et Mme Ed. Nadeau étaient parrain et marraine de la troisième cloche.

### BAIE-COMEAU

Départ.— Le R. Père Edgar-J. Comeau, vicaire de Baie-Comeau, a été nommé professeur au collège Sainte-Anne, à Church Point, Nouvelle-Ecosse. Son départ sera vivement regretté par les paroissiens.

Pendant quatre ans, le Rév. Père Comeau s'est dévoué comme vicaire de la paroisse, missionnaire aux villages de Pointe Lebel et de Maniocuagan et dans les camps de bûcherons de la Quebec North Shore Paper Company.

Pendant ces quelques années qu'il fut sur la Côte Nord, le Père Comeau s'occupa vivement des mouvements d'Action catholique, qui prirent, sous sa direction, un élan remarquable.

Au cours d'une réunion tenue en son honneur, les paroissiens lui présentèrent une bourse substantielle,

ainsi que l'expression de leur plus vive reconnaissance. Ils lui souhaitèrent un fructueux apostolat dans son nouveau champ d'action.

### MATANE

Grâce à l'intervention de l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane, le Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Matane a reçu de généreux dons de la part de compagnies pour le Foyer Ouvrier. The Molson's Breweries Ltd., \$1,000.00. Plusieurs dons de particuliers ont également été reçus au Syndicat. Voici les principaux: MM. les notables J.-O. Lebel et J.-Alexandre Lebel, \$200.00; M. Willie Tardif, \$50.00; M. Albert Fillon, \$50.00.

La souscription pour le Foyer Ouvrier de Matane reste encore ouverte aux donateurs.

**IL PLONGE 30 PIEDS POUR SAUVER SON AMI D'UNE NOYADE!**

**JACK MCKINNON GAGNE Le Prix Dow**

Six jeunes vétérans de Guelph s'étaient rendus à une carrière un soir pour s'y baigner. S'acheminant sur le sentier étroit et à pic, Herbert Evans trébucha et, culbutant tête première sur la pente escarpée, il tomba à l'eau, blessé et saignant.

Jack McKinnon, un peu plus loin sur l'escarpement, ne perdit pas de temps. Lançant à l'eau tout d'abord un billot de bois, il plongea trente pieds, pour secourir son ami. Mais l'infortuné, blessé et tout étourdi, résista aux efforts de son sauveur . . . et ce n'est qu'après un violent combat que McKinnon réussit à le conduire au billot flottant. Puis, avec l'aide d'un autre camarade, il réussit à ramener Evans à la grève.

Nous sommes fiers de présenter le Prix Dow à Jack McKinnon, pour son geste magnifique.

**LE PRIX DOW**  
est une citation faite aux actes de courage extra-ordinaire et se présente sous la forme tangible d'une obligation de la province de \$100 en exécution de la loi du 15 Mars 1927, composée des gratifications quotidiennes importantes de Montréal, accordées après les héroïques mandats d'une agglomération nationale.

**Le PRIX DOW**  
LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL

# La Situation internationale

par Maurice Dagenais  
de la British United Press

C'est dans une atmosphère qui n'a rien de paisible que les délégués des 21 nations alliées cherchent à rétablir la paix dans les pays qui ont collaboré avec l'Allemagne dans la dernière guerre.

Depuis le début de la conférence, les réunions furent orageuses, les discussions acerbes ayant même pris le ton des insultes à certains moments.

Un incident survenu à la fin du débat sur la procédure indique bien l'état d'esprit que la Russie apporte à la conférence de paix. Sur chaque question que l'on souleva on vit se dresser deux forces : le bloc soviétique et les puissances occidentales qui s'opposent constamment.

Les délégués ont décidé que M. Georges Bidault au début d'une séance devait prendre la présidence de la conférence.

M. Bidault était à peine au fauteuil présidentiel qu'un des délégués russes, Andreï Vishinsky, s'est levé pour porter plainte. Il dit catégoriquement que le secrétariat de la conférence travaillait mal, que l'agenda était en retard et que les documents n'avaient pas tous été traduits en russe. Il demanda que le russe soit traité sur le même pied que le français et l'anglais.

M. Bidault a immédiatement réfuté les accusations portées par Vishinsky qui constituaient une véritable insulte pour la France, puissance invitante.

Vishinsky revint à l'assaut en utilisant des termes plus violents encore que la première fois. "Qui a préparé cet agenda? demanda-t-il. Pourquoi y a-t-on inscrit quatre questions? Qui a décidé de cet ordre?"

M. Bidault dit que l'agenda avait été préparé par le secrétaire général sous sa propre responsabilité. Il explique que trois des questions avaient été discutées à la séance du matin et que la quatrième ne

visait qu'à compléter le travail d'organisation retardé d'une semaine et demi par les discussions longues et violentes au sujet de la procédure.

Le délégué russe a soutenu un débat pendant deux heures, puis il a présenté un agenda qui fut accepté par M. Bidault. Incidemment, l'agenda présenté par Vishinsky, après deux heures de débat animé, ne présentait que très peu de différence avec l'agenda original.

Ce n'est qu'après ce débat que les délégués ont accepté de recevoir le lendemain les représentants des anciens satellites à la conférence.

De tels incidents se sont multipliés plusieurs fois depuis le début de la conférence.

On cherche vainement les terrains d'entente. Chaque fois qu'un problème important se pose, immédiatement l'opposition et le mécontentement se font sentir selon les intérêts en cause. Il n'est pas de question grave qui ait été résolue d'une manière véritablement unanime. Les grandes puissances luttent depuis longtemps pour s'entendre sur le partage de l'Europe d'après-guerre et à chaque décision qu'elles prennent, après de longs débats, les pays intéressés protestent immédiatement.

En dépit des protestations, les grandes puissances continuent leur programme d'après-guerre qu'elles appellent la pacification de l'Europe mais qui, jusqu'à date, semble n'avoir réussi qu'à multiplier les nouveaux problèmes.

Ainsi, les grandes puissances croyaient avoir réglé la question de Trieste, mais les deux pays intéressés à cette question refusent d'admettre la décision des Grands. L'Italie dit que l'internationalisation de Trieste pourrait entraîner la chute de la jeune république italienne tandis que la Yougoslavie réclame la ville et le port, avec l'appui de la Russie, comme butin de guerre.

Incidemment, la Yougoslavie appuie continuellement la Russie et cette aide est bilatérale. Le délégué yougoslave a averti la conférence que si l'on n'admettait pas le point de vue russe au sujet de la votation son pays n'accepterait les décisions de la conférence qu'avec des réserves.

En marge de la conférence de paix des pays satellites de l'Allemagne, on parle de plus en plus de la question des réparations de guerre.

Là encore, l'ouest s'oppose à l'est. D'une manière générale, les Alliés de l'ouest estiment que la Russie exige des réparations beaucoup trop fortes pour permettre aux pays vaincus de se redresser économiquement pour reprendre une vie pacifique normale.

L'Angleterre s'oppose aux réclamations russes en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe. Londres accuse Moscou d'avoir violé l'accord de Potsdam.

L'Angleterre prend cette attitude en songeant au commerce européen d'après-guerre. Là encore une lutte acharnée se livre entre la Russie et l'Angleterre. Cette dernière vient d'acheter 90 pour cent du bacon que le Danemark exportera au cours des trois prochaines années ainsi qu'une forte proportion du fromage et des oeufs de ce pays. L'Angleterre a consenti à payer plus cher le bacon du Danemark qu'elle le paie au Canada pour empêcher la Russie de s'emparer des produits danois.

Un autre pays semble aussi échapper à la Russie: l'Argentine. Le nouveau président argentin, le colonel Peron, a affirmé qu'en dépit de la mission commerciale russe en Argentine son pays luttera toujours aux côtés des Etats-Unis.

Dans les pourparlers au sujet des réparations de guerre, le Canada suit une politique qui permettra aux pays vaincus de reprendre leur vie

normale.

Comme en 1919, le Canada, qui s'abstient lui-même de présenter des revendications à la conférence, envisage donc le problème des réparations dans un esprit très large de libéralité envers les vaincus. Le principe qu'il invoque est simple: Il ne faut pas que les réparations conduisent le pays vaincu à la faillite, mais qu'elles le fassent entrer dans le circuit des échanges commerciaux.

L'opinion selon laquelle les liens commerciaux sont ceux qui peuvent le mieux unir les nations est typique de la politique canadienne. C'est ainsi que, parlant des accords commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis, M. King déclarait en 1936: "Je crois que nous verrons le jour où les accords seront considérés comme un nouveau tournant dans les relations entre les pays du monde: une nouvelle politique d'amitié internationale comptant davantage sur les relations commerciales et qui sera fondée sur ce qui a troublé jusqu'ici l'entente entre les divers pays."

Et le premier ministre canadien ajoutait que, si le Canada réussissait dans de tels efforts, il apporterait au bien-être des autres pays la contribution la plus directe et la plus constructive qui fût en son pouvoir.

## Nouvelles d'Ottawa

par la British United Press

Un haut fonctionnaire dit que la suggestion que M. King a faite à la conférence de paix à Paris a été approuvée; et si elle n'est pas confirmée par une déclaration officielle, elle le sera en fait.

Le très hon. M. King a proposé que le conseil des ministres des affaires étrangères se réunisse en même temps que la conférence de paix. Il est probable que les représentants des quatre grandes puissances se réuniront pour discuter les recommandations de la conférence.

Le gouvernement canadien se prépare à imposer un contrôle du change à l'étranger. Les députés conservateurs se sont opposés à cette mesure en disant que le bill accordait trop de pouvoirs au gouvernement. Le ministre intérimaire des finances a exposé la situation du gouvernement en expliquant la nécessité de protéger l'échange à l'étranger pour sauvegarder le commerce extérieur. M. Abbott a fait remarquer que de tous les pays modernes seuls les Etats-Unis n'ont pas établi un tel contrôle, parce que le dollar américain est le plus solide et recherché partout, ce qui n'est pas le cas du dollar canadien.

Le chef du crédit social, M. Solon Low, a déclaré que le parti libéral est responsable du développement du communisme au Canada depuis dix ans. Il a accusé ce parti d'avoir courtisé les communistes lors de la dernière campagne électorale. Il a porté cette accusation en niant les rapports qui donnaient à entendre que M. Low avait accusé directement M. King d'avoir courtisé le communisme. M. Low dit qu'il n'a pas accusé M. King lui-même, mais le parti libéral.

Le gouvernement fédéral reçoit de plus en plus de requêtes le priant de convoquer une nouvelle conférence fédérale-provinciale afin de discuter des ententes financières au sujet de la juridiction sur la taxation.

La légation apostolique a annoncé que les catholiques canadiens ont donné des vivres et des remèdes d'une valeur de \$500.000 aux peuples affamés de l'Europe. Ces secours furent distribués par l'intermédiaire de l'UNRRA aux populations affamées de l'Italie, d'Allemagne, de l'Autriche, de France, de Belgique et de Hollande.

Les importations canadiennes ont atteint, au cours des six premiers mois de 1946, un sommet qui ne fut jamais égalé auparavant. Notre pays a reçu, en effet, pendant une période, des marchandises représentant une valeur de \$879.974.953 fournies par des pays étrangers. Ces importations représentent une augmentation de près de cent millions de dollars sur la période correspondante de l'an dernier.

Depuis le début de l'année, le Canada a perdu 1.626.296, journées de travail à cause des grèves et des lockouts et un grand nombre de journées de travail se perdent

encore constamment par les grèves. Il semble bien que la crise ne soit pas traversée, car les dirigeants du congrès canadien du travail maintiennent leurs pressions pour que les grèves continuent afin d'obtenir de plus fortes augmentations générales de salaires.

La société Radio-Canada a eu un déficit de \$78.426 au cours de la dernière année financière, sans compter la dévaluation des biens de cette société.

Le ministre de la reconstruction, l'hon. C. D. Howe, a annoncé que le gouvernement fédéral fera tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer la production des matériaux de construction. Il a fait remarquer que les grèves retardent la production de matériaux essentiels, mais la production a doublé depuis la fin de la guerre. Le ministre a reconnu cependant que la situation du logement est pire encore qu'il y a un an.

David Shugar qui avait déjà été accusé de conspiration dans l'affaire de l'espionnage russe a de nouveau été arrêté par la police fédérale à la suite du rapport final de la commission royale d'enquête sur l'espionnage communiste. Ce rapport indique que "non seulement Shugar a voulu fournir des renseignements à la Russie, mais en fait il en a fournis. Il a obtenu sa liberté provisoire en fournissant un cautionnement de \$3.000 et il subira son procès au mois de septembre prochain.

Le gouvernement fédéral a entrepris un relevé à travers tout le pays pour connaître les occasions de placement qui s'offriront aux anciens combattants qui suivent des cours universitaires. Ce relevé servira à fournir des renseignements pour l'orientation des anciens militaires.

L'indice du coût de la vie a augmenté d'un point et demi le dernier mois. En conséquence le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter le boni de vie chère à ses fonctionnaires. Ces augmentations varient selon les salaires des fonctionnaires.

## Les écrivains et la politique

Nous citons récemment l'opinion de Georges Duhamel sur l'attitude des écrivains à l'égard des luttes électorales et de la politique en général. La plupart des grands noms de la littérature française contemporaine qu'a interrogés *Le Littéraire*, au cours de l'enquête qu'il vient de mener sur cette question, n'ont que très peu d'attrait pour la carrière de député.

Daniel-Rops cite Voltaire: "La politique n'est pas mon affaire; je me suis borné à faire mes petits efforts pour rendre les hommes moins sots et plus honnêtes." Cela fut écrit par Voltaire au grand Frédéric, en novembre 1769. Et cela explique peut-être aussi qu'en l'an de grâce 1946 en ne voie, pour briguer des suffrages, que peu de mes confrères — et pas moi!"

Roland Dorcelès, de l'Académie Goncourt, n'est pas plus enthousiaste que Duhamel, son confrère de l'Académie française, ne l'avait été dans l'expression de son opinion. Il y va même très fort!

"Je ne m'explique pas qu'un écrivain, s'il n'est ni un apôtre, ni un fanatique, ni un ambitieux, se prête aux jeux outrageants d'une campagne électorale. Qu'on se souvienne simplement des injures qu'essuyèrent des hommes irréprochables, comme Briand, Barthou, Daladier, Blum, on comprendra pourquoi peu d'écrivains quittent leur table de travail pour briguer les suffrages de leurs concitoyens. Ce n'est pas la Seine qu'il faut franchir pour atteindre le Palais-Bourbon: c'est un égoût."

Que faut-il en conclure? Tout simplement qu'il faut améliorer les mœurs électorales et assainir la démocratie pratique. Quant aux écrivains, leur influence peut s'exercer davantage s'ils demeurent en dehors des luttes des partis.

Ceux d'entre nous qui ont eu l'expérience de la politique active ne semblent pas prêts à s'y risquer à nouveau. Laissons la politique aux politiciens et les lettres aux écrivains, car comme le dit Claude Morgan dans la même enquête du *Littéraire* "les écrivains ont une arme, leur talent (quand ils en ont) et c'est de cette arme-là qu'ils doivent se servir avant tout".

Dostaler O'LEARY. ("Notre Temps", Montréal)

## Hommage à l'épiscopat

Sept membres de l'Episcopat canadien reçoivent un certificat de l'Association de l'Ambulance St-Jean de Jérusalem pour "dévouement et service à la cause de l'humanité durant la guerre". Parmi les récipiendaires, on remarque Son Excellence Mgr Georges Courchesne archevêque de Rimouski, et S. Exc. Mgr C.-E. Parent, évêque auxiliaire,

## Jugement déclarant un testament valide

**Ce testament fait sous la forme dérivée de la loi d'Angleterre était attaqué par une sœur du testateur. Les formalités requises pour cette forme de testament ne sont pas aussi rigoureuses que celles d'un testament authentique ou notarié.**

Montréal.— M. Jean-Xavier Gingras, décédait à Lachine, le 2 décembre 1945, après avoir fait un testament suivant la forme dérivée de la loi d'Angleterre et laissant une substantielle succession à ses héritiers. Mais sa sœur, Antoinette Gingras, (Mme Floyd Stiffler), héritière pour un quart, institua une action en Cour supérieure, pour faire annuler le testament, en alléguant que le défunt était incapable de tester le 28 novembre 1945, à cause de son état mental et en outre, le testament ne rencontrait pas les exigences de la loi relative aux testaments faits selon la forme dérivée de la loi d'Angleterre. Les deux témoins au testament auraient signé séparément, à quelques heures d'intervalle.

Le procès a duré plus d'une semaine, devant l'hon. juge Elie Salvas, et dans un jugement de haute portée, rendu samedi, ce tribunal rejette la demande d'Antoinette Gingras et donne gain de cause avec dépens, à M. Henri Gingras, neveu du défunt, et exécuteur testamentaire, représenté par Me Alfred Tourigny, c.r.

Le tribunal dispose tout d'abord du premier moyen invoqué par la demanderesse et expose:

"Considérant que 'la capacité du testateur se considère au temps de son testament'. Il importe peu qu'à certaines dates ou pendant des périodes quelconques, le testateur ait été complètement ou dans une certaine mesure, privé de ses facultés mentales;

Après avoir récapitulé la preuve le juge Salvas ajoute:

"Considérant de plus, que les dispositions que le testateur a faites en faveur du défendeur correspondent avec les intentions qu'il avait, à maintes reprises, et depuis longtemps exprimées à diverses personnes, alors qu'il était parfaitement sain d'esprit et s'occupait activement de son commerce. De plus, ces dispositions sont celles qu'un homme normal, placé dans les mêmes circonstances que le de cuius, aurait raisonnablement stipulées dans un testament;

Puis le juge décide du second moyen de la demande, cite l'article 855, du Code civil, et dit:

"Considérant que les formalités auxquelles est assujéti un testament, doivent être observées à peine de nullité. Il faut cependant se garder de pousser le formalisme plus loin que le législateur ne l'a voulu; autrement, ces formalités dictées pour garantir le respect des dernières volontés du testateur deviendraient une entrave à la manifestation de ces mêmes volontés. Le tribunal mentionne l'article 851 du Code civil et souligne que la demanderesse allègue de façon générale que les formalités de cet article n'ont pas été remplies et invoque de façon précise que le testateur a signé son testament d'une croix alors qu'il savait écrire et pouvait signer son nom. Et le juge Salvas ajoute:

"Considérant que, sans décider le point la Cour prend pour acquis que les autres moyens de forme soulevés par la demanderesse à l'audience et dans son factum sont suffisamment allégués. Il convient, avant de disposer de ces moyens de noter brièvement de quelle façon le de cuius a procédé pour faire son testament. Le témoin Desjardins l'explique clairement de même que le témoin Quenneville qui sont tous deux témoins au testament. Le 28 novembre 1945, le de cuius fait part à Marcel Desjardins, son employé, de son désir de faire son testament après lui avoir dit: "...cela fait deux ou trois jours que je veux te parler" puis il demande à Desjardins "...d'écrire ce que je vas te dire d'écrire et il lui dicte ses dernières volontés. Desjardins a rédigé le testament d'après la dictée du de cuius et il a invité ce dernier à le signer.

Le testateur, après avoir en vain essayé d'écrire lisiblement son nom sur une feuille de papier, constate que sa main tremblait trop. Il dit alors à Desjardins: "ce que tu vas faire, tu vas marquer que tu as signé pour moi, et moi, je vais faire une croix au bas, et tu seras capable de prouver que c'est bien moi qui ai fait la croix, avec un autre témoin, il va être capable de prouver lui aussi que je n'étais pas capable de signer, c'est pourquoi je n'ai pas signé." Desjardins a alors écrit au bas du testament la phrase ainsi libellée: "Moi Marcel Desjardins, j'ai signé pour M. Jean X. Gingras" et le testateur a apposé sa croix. Desjardins a alors signé au bout et en dessous du mot "témoin". Le testateur et Desjardins conviennent alors qu'il faut un deuxième témoin. Desjardins suggère le défendeur mais le de cuius ne veut pas que le défendeur ait connaissance du testament ajou-

tant: "...d'ailleurs cela ne sera pas bon". Desjardins descend au magasin au-dessous du logement et revient avec Royal Quenneville; puis le testateur, après avoir demandé à Quenneville de garder le secret, il le requiert de signer à titre de témoin le testament qu'il prie Desjardins de lui lire. Ce dernier lit alors le document en entier à Quenneville; il lui a même montré le testament. Pendant tout ce temps le testateur était assis sur le bord de son lit et Desjardins était debout près de lui. Après la lecture complète du testament, le de cuius a déclaré devant les deux témoins alors présents et ensemble: "C'est exactement cela" et Quenneville a inscrit sa signature en dessous de celle de Desjardins;

"Considérant que la signature par le de cuius au moyen de sa marque apposée au bas de son testament est légale et valide. L'inscription du nom du testateur par le témoin Desjardins selon les instructions expresses du dit testateur et en sa présence est également une signature valide;

"Considérant que l'article 851 du Code civil n'exige pas que les deux témoins signent en présence l'un de l'autre ni que mention soit faite au testament de l'accomplissement des formalités nécessaires. Aucune forme d'attestation n'est requise aux termes du dit article 851. Si le législateur avait requis l'accomplissement de toutes ces formalités pour la validité du testament fait selon le mode dérivé de la loi d'Angleterre, il l'aurait certainement décrété et ce, en des termes aussi clairs que dans le cas, par exemple du testament au forme authentique (Code civil 843, dans la même section que l'article 851);

"Considérant que l'article 851 ne déroge pas formellement que les deux témoins doivent signer après que le testateur a reconnu sa signature 'comme apposée à son testament' et que partant, il n'y a pas lieu de déclarer le testament nul parce que l'un des témoins aurait signé avant et l'autre, après cette reconnaissance. Ce que les témoins attestent et signent 'd'après le texte de l'article, ce n'est pas la reconnaissance du testateur, mais 'le testament'. A cause des conséquences fatales du défaut d'observance des formalités, il faut interpréter littéralement les termes de l'article 851 du Code civil. Dans le cas particulier d'un testament non authentique, il n'est pas nécessaire que l'acte soit parfait dans sa forme, ce qui serait difficile et rare puisqu'il est rédigé presque toujours par des personnes n'ayant pas de connaissances légales et souvent sans instructions — Voir 62 S.C.R. page 74 à la page 90 re: Wynne vs Wynne);

"Considérant que les formalités auxquelles était assujéti le testament en litige ont été accomplies conformément au texte de l'article 851 du Code civil. Le testament est rédigé par écrit, il est signé à la fin par le testateur qui a apposé sa marque et aussi de son nom que le témoin Desjardins y a inscrit, pour lui, en sa présence et d'après sa direction expresse. Le testateur a ensuite reconnu sa signature 'comme apposée à son testament alors produit, devant... deux témoins idoines, présents en même temps'. Ces deux témoins ont attesté et signé de suite 'le testament en présence et à la requisition du testateur';

"Considérant que la demanderesse n'a pas établi ses allégations essentielles et que la défense est bien fondée;

"Pour ces motifs accueille la défense, casse et annule la saisie-conservatoire pratiquée en cette cause et déboute la demanderesse.

de son action avec dépens". Nous apprenons, en dernière heure, que la demanderesse aurait l'intention d'interjeter appel de ce jugement. (C. S.241280).

## ST-ULRIC

— M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé de Ste-Adélaïde (Gaspé), était ici dernièrement en visite chez ses parents M. et Mme Jean-Bte Lamarre.

— M. Georges Sirois, de Fall-River, est venu passer quelque temps chez son frère M. Edouard Sirois.

— Mme Jean-Bte. Simard et son fils Daniel sont revenus d'un voyage à Québec, à Montréal et à Fall-River (Mass.)

— Mme J.-O. Côté, de Québec, a passé quelques jours ici, l'invité de son frère M. Charles Lagacé.

— Mlle Elmire Roy, du presbytère de Ste-Adélaïde, a passé quelques jours ici, en visite chez ses frères et sœurs.

— Mme Frank Beraier et sa jeune fille Denise sont allées en voyage d'affaires à Montréal.

— M. Julien Dion, M. Antoine Dion, Mme G.-G. Gendron et Mlle Malvina Dion sont de retour d'un voyage à Montréal.

— M. Joseph Taillon, de Québec, a passé quelques jours ici, l'invité de sa mère Mme E. Taillon.

— Mme John Bennett, de Lévis, était en visite, dernièrement, chez M. Georges Fournier.

— Mlle Céline Ouellet, de Québec, a passé quelques jours chez son frère M. André Ouellet.

— M. et Mme Stephan St-Laurent, de Rimouski, ont passé quelques jours de congé chez leurs parents M. et Mme Hormisdas Beaulieu.

— M. Georges Beaulieu a fait un bref séjour à Montréal, dans l'intérêt de son garage.

— M. et Mme Napoléon St-Laurent sont allés visiter des parents à Montréal et aux Etats-Unis.

— Sont allés à Baie-Comeau, la semaine dernière: Mme Hormisdas Beaulieu, Mme Jean-Bte Roy, Mme André Ouellet, Mme Jos. Langlois, Mlle Marie-Paule Fournier et Mlle Rita Fournier.

— Le 27 juillet a été baptisé Joseph-Guy-Magella, enfant de M. et Mme Paul-Emile Ross, Parrain et marraine, M. et Mme Viateur Michaud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, sa sœur Mlle Ghislaine Ross.

— M. Henri Ouellet, fils de M. Thaddée Ouellet, a épousé à Jonquières Mlle Marie-Paule Tremblay.

**Ne vous alarmez pas...versez de la GILLETT dans votre évier!**



**Sans pareille pour déboucher les renvois!**

● Non, pas besoin de vous inquiéter au sujet de ce renvoi d'eau obstrué par la graisse: versez simplement de la Lessive Gillett non diluée dans votre évier et vous aurez tôt fait de rétablir l'écoulement.

Employez aussi la Gillett pour nettoyer les bols de cabinets, écurer les ustensiles et effectuer toutes sortes de travaux de nettoyage. Achetez-en quelques boîtes aujourd'hui.

\*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



La dernière longue fin de semaine de l'été

ALLER: Depuis midi, vendredi 30 août, jusqu'à 2 h.p.m. lundi, 2 septembre 1946.

RETOUR: Départ jusqu'à minuit, mardi 3 septembre 1946.

Heure normale

TAUX RÉDUITS BILLET SIMPLE PLUS UN QUART pour aller et retour

**CANADIEN NATIONAL**

## HOTEL CHAMPLAIN

En face du Vieux Quai  
**RESTAURANT**  
Repas servi à toute heure

Bonbons - liqueurs  
Cigares - cigarettes

LEPAGE & COULOMBE, ENR., Propriétaires

Apprécié de tous



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX "Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

Chronique de France

par Léo Darville de la British United Press

Il est malaisé de pénétrer au Conservatoire lors des concours de tragédie et de comédie, même pour un membre de la Presse étrangère.

Il était près de 10 heures du matin. Le début du Concours avait été annoncé pour 9 heures.

Du point de vue purement esthétique, je déplorais de n'être pas arrivé beaucoup plus en retard, c'est-à-dire au début des épreuves.

Cependant, une vive animation régnait dans les balcons et au "Paradis", abondamment garni d'une jeunesse turbulente.

Et Dieu sait pourtant s'ils auraient eu besoin d'encouragements! Enfin, ils ont fait de leur mieux.

En tragédie, deux concurrents seulement ont eu le courage de se

présenter. Peut-être faudrait-il écrire plutôt d'aplomb. La demoiselle a eu droit à un deuxième accessit; le malheureux qui l'accompagnait n'a rien décroché.

En comédie, on a vu défiler vingt-six représentants des deux sexes. Ce fut supportable, et même, dans trois ou quatre cas exceptionnels, fort bien.

Quant aux autres, on ne pouvait s'empêcher d'éprouver une profonde stupeur en apprenant que bon nombre d'entre eux étaient déjà titulaires d'un prix de diction.

Méritaient-ils une indulgence particulière, du fait qu'ils étaient pour la plupart très jeunes? Après tout, c'est à l'âge de neuf ans que Dante a composé son premier sonnet.

N'étaient-ils pas, pourtant, les élèves d'une des plus anciennes et des plus honorables écoles d'art dramatique? Le Conservatoire de Paris est né il y a tout juste un siècle et demi.

Le premier directeur du Conservatoire fut un capitaine d'Etat Major, Bernard Sarrette, fondateur, d'autre part, de la musique de la Garde Nationale.

Ces derniers peuvent d'ailleurs se consoler en songeant qu'au conservatoire Coquelin aîné, Lucien Guity et Mounet-Sully par exemple, ces gloires du théâtre Français, n'ont obtenu que des seconds prix.

MATANE

M. et Mme Arthur Morel (Rose-Emma Gauthier), de Baie-Comeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à l'hôpital de Matane, le 6 août dernier.

Le foie, de préférence le foie de porc, devrait être inclus dans toute diète normale, au moins une fois par semaine.

Les rayons du soleil sont reconnus comme étant un des meilleurs désinfectants. Ils tuent les microbes aussi sûrement que la plus puissante solution pharmaceutique.

La couleur est-elle importante à la salle à manger?

A Chicago, on commente encore l'expérience d'un technicien en éclairage qui, par le seul jeu des lumières, transforma un délicieux festin en une pitoyable aventure.

Les mets étaient délicieux et fort au goût des convives, qui s'en donnaient à cœur joie. Mais, au beau milieu du repas, l'éclairage fut brusquement changé: le bifteck devint grisâtre, le cœleri prit une teinte rose, les salades se violacèrent, le lait devint rouge et le café jaune pâle.

Cette expérience prouve d'emblée la rapport de la couleur avec la digestion. Il est indéniable que l'agencement de couleurs de la salle à manger augmente ou diminue, selon le cas, l'agrément des repas.

Toute maîtresse de maison tient évidemment à ce que ses gens fassent honneur à ses plats; il est néanmoins étonnant de constater combien de ménagères oublient de soigner l'atmosphère de cette pièce si importante.

Les salles à manger varient évidemment à l'infini, comme le goût des gens. Certains préfèrent une pièce classique et sobre, d'autres, une pièce de charme plus simple, avec un ameublement genre colonial, sans prétention.

Quel que soit votre goût particulier, retenant que l'agencement des couleurs jouera un rôle de premier plan dans l'effet d'ensemble de votre salle à manger.

Une pièce digne et sereine pourvue de beaux meubles en acajou accentue mieux la perfection de ces meubles si les murs sontivoire jusqu'à hauteur d'appui, et le reste, jusqu'au plafond, d'un bleu vert très doux.

Une autre salle à manger splendide offre des murs en deux tons de gris, tandis que le rouge cerise sauvage domine dans les rideaux et le capitonnage des meubles.

La salle à manger exquise et moderne peut très bien avoir le jaune et le gris comme couleurs dominantes, avec, pour contraste, une touche de bleu.

Voici un agencement "sans prétention": murs peints en chamois crème, meubles de style colonial en érable blond; le tapis croché à la main réunit toutes les couleurs de la pièce: le ton des murs, de l'érable, le vert des plantes ainsi que les notes joyeuses de la vaisselle et des potiches qui ornent la salle à manger.

Si votre salle à manger offre des recoins, des étagères serties dans les murs et queique autre particularité du genre, pourquoi ne pas accentuer ces caractéristiques au moyen d'une peinture offrant un contraste marqué avec le reste des murs? On peut obtenir ainsi d'excellents effets: il suffit parfois de peu de choses pour que la salle à manger devienne le lieu où les membres d'une famille sont le plus heureux de se réunir.

Le manque de confidences augmente les soucis. Il arrive assez souvent que, si l'on discute franchement la cause de ses inquiétudes avec une personne de bon conseil, elle nous paraît moins lourde et même disparaît parfois.

Un brillant diseur

Entre les acteurs amateurs de langue française qui, il y a soixante ans, conquièrent un prestige de meilleur aloi, tant pour la dignité de leur jeu, aucun ne surpassa Joseph-Georges-Walter McGown.

Irlandais par son père, canadien français par sa mère (1) il fut sincèrement de mentalité française. Et de bien des manières il contribua à la conversation et au perfectionnement de sa langue maternelle.

Relâché en 1870 il revint au pays et songea à adopter une profession. Dans l'acte de son mariage, en 1871, avec Mlle Lucie-Flavie-Odile Chérier, il est qualifié d'étudiant en médecine.

Pour "arracher sa vie" pendant ses études, il fut fonctionnaire municipal, instituteur et acteur. Admis au barreau en 1876, il ne semble pas avoir exercé la profession d'avocat.

Son art de lire ou réciter, de déclarer, comme l'on disait alors, lui valut maints succès et pour illustrer ce propos, citons un fait. En 1883 ou 1884, alors qu'il faisait partie du personnel enseignant de l'École du Plateau, dont la vogue était grande, il proposait parfois, l'après-midi, ceci à ses élèves: "Si tout va bien et si l'on épuise le programme du jour assez tôt, je terminerai par la lecture de quelques pages d'un auteur estimé".

Cette offre avait, pour les écoliers, la valeur d'une récompense. Et c'est ainsi que les élèves purent goûter, d'admirable façon, des contes d'Alphonse Daudet, des poèmes de Déroulède, de Coppée, de Lamartine et d'autres.

M. McGown lisait ou récitait avec une telle science que les auditeurs applaudissaient spontanément, si grand était le plaisir de l'entendre. Pour l'époque, il fut au Canada le disciple du célèbre académicien Ernest Legouvé dont on a dit qu'il était un "liseur hors ligne".

Le Bulletin a déjà publié une brève notice biographique du distingué McGown.

Cette notice est accompagnée d'une liste des nombreuses pièces de théâtre qu'il avait "masculinisées", parce que les cercles d'amateurs ne pouvaient pas alors accepter de rôle de femmes.

En 1914, l'abbé A. C. Dugas dans ses Souvenirs (5) fit l'éloge du défunt et nous détachons de cet écrit les passages suivants: "La renommée de M. McGown comme acteur, non par profession, mais par agrément, n'a peut-être pas été surpassée par aucun autre dans Montréal... A ses funérailles, toutes les écoles catholiques furent fermées, pour permettre aux professeurs d'assister au service religieux et de suivre le cortège".

(1) Son père se nommait Georges McGown et sa mère Angélique Miron. E.-Z. MASSICOTTE ("Bulletin des Recherches Historiques")

L'hygiène nécessaire à l'enfant de 12 à 15 mois

Chaque âge a ses besoins, chaque âge a son hygiène. Voici l'horaire quotidien que préconise les hygiénistes du ministère provincial de la santé et du bien-être social pour l'enfant âgé de douze à quinze mois.

7.00 a.m. — Lever: Lavez la figure et les mains. Brossez les dents. Habillez. 7.30 a.m. — Déjeuner: Jus de fruit. Céréales. Un œuf si désiré. De temps à autre, 1/2 tranche de bacon bien cuit. Croûton de pain légèrement beurré, 8 onces de lait dont une partie peut être versée sur les céréales. Selles. Lavez les mains, brossez les dents.

Tempo libre. Laissez jouer dehors hors si possible. 9.15 a.m. — Toilette partielle ou bain complet. Faites dormir. Bain de soleil avant ou après le somme.

Midi. — Huile de foie de morue (au déjeuner si préféré). Dîner: Légumes. Patates, riz ou pâtes alimentaires. Viande ou poisson. Fruits cuits ou dessert simple. 8 onces de lait dont une partie peut servir à la préparation des mets.

Brossez les dents. Lavez les mains et la figure. Un somme au grand air. Tempo libre. 3.30 p.m. — Collation: Lait et biscuits secs. Bain de soleil et tempo libre. 5.15 p.m. — Jus de fruit. Préparez l'enfant pour la nuit. Faites-lui une toilette partielle ou donnez-lui un bain complet.

6.00 p.m. — Huile de foie de morue. Souper: Soupe aux légumes. Céréales bien cuites. Pain rassis légèrement beurré. Fruits cuits ou dessert simple. 8 onces de lait dont une partie peut servir à la préparation des mets. 6.30 p.m. — Lavez les mains et la figure. Brossez les dents. Mettez l'enfant au lit pour la nuit; les lumières éteintes, une fenêtre ouverte et la porte fermée.

ST-VALERIEEN

Opposition à l'impôt. — Le conseil municipal de St-Valérien s'oppose à l'impôt sur le revenu de moins de \$3,000.00 par année pour les gens mariés et de moins de \$1,500.00 par année pour les célibataires.

La Quebec Mechanic's Institute (1830)

La Quebec Mechanic's Institute fut fondée en décembre 1830. Le fondateur de cette société semble avoir été le docteur E. B. O'Callaghan, qui devait, un peu plus tard, devenir un des chefs de la rébellion de 1837-1838. Obligé de s'enfuir aux Etats-Unis, il devint archiviste de l'état de New-York. Il décéda à New-York le 27 mai 1880. La Mechanic's Institute avait pour objet, pour nous servir des propres termes de ses statuts, d'instruire les mécaniciens et autres ouvriers dans leurs différents métiers par la lecture, la conférence, la discussion, etc, etc.

Nettoyage de la peau

Le nettoyage de la peau élimine des déchets et régularise la température du corps. Les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social le rappellent à ceux qui l'auraient oublié. La peau a besoin de nettoyage, d'aération et de friction pour se maintenir en bon état. Et l'être humain n'est pas sain si sa peau n'est pas saine.

Banques pour les yeux

La science veut rendre l'usage de la vue à des milliers d'aveugles. — Greffe du tissu cornéen.

NEW-YORK. — Des banques d'yeux, semblables aux fameuses banques de sang, se forment présentement par tout le pays, dans le but de redonner l'usage de la vue à 10,000 ou 15,000 aveugles américains.

Chez certains aveugles, le tissu cornéen en bon état peut se greffer sur l'œil pour remplacer le tissu devenu voilé ou opaque. Cependant, l'opération est extrêmement difficile, et peu de chirurgiens la réussissent. Quelques aveugles ont recouvré la vue à la suite d'une pareille greffe, et la banque d'yeux permettra à nombre d'autres de se rétablir.

Comme son nom l'indique, l'organisme est véritablement une banque, c'est-à-dire une institution dont le capital se compose d'yeux humains. Ses employés examinent les yeux des défunts et les arrachent lorsqu'ils sont sains. Le tissu cornéen doit se greffer le plus tôt possible. Selon la méthode actuelle, le tissu peut se conserver au plus 72 heures. Une des premières fonctions de la banque est de procurer les yeux aussitôt après leur enlèvement, et de les protéger pour les greffer immédiatement sur les yeux des personnes qui sont prêtes à subir l'intervention chirurgicale.

Institutrices pour Ste-Marguerite-Marie La municipalité de Ste-Marguerite-Marie demande cinq institutrices diplômées pour écoles très propres et accommodantes dont deux pour l'école de l'église avec références... A cette école il y aura cours de 9ème année... Salaire tel que décidé par qui de droit — A 7 1/2 milles de la gare.

Prix spéciaux sur les trains à la Fête du Travail

Montréal. — M. J. A. Brass, président de la Canadian Passenger Association vient d'annoncer que des taux réduits seront consentis sur les chemins de fer canadiens à l'occasion du congé de la fête du Travail, soit du vendredi midi le 30 août, jusqu'à minuit, mardi, le 2 septembre.

Le coût du billet pour aller et le retour sera l'équivalent du coût du billet pour aller plus le quart du retour. Les billets seront valables pour le départ à compter de midi, vendredi, le 30 août, jusqu'à 2 h. p.m. lundi, le 1er septembre et, pour le retour, jusqu'à minuit, mardi, le 2 septembre. Les heures indiquées ici sont basées sur l'heure normale de l'Est. Les gens qui habitent les localités où l'heure d'été est en vigueur doivent naturellement ajouter une heure.

La General Motors cesse de produire

Ottawa, Ont., — (P.C.) William A. Wecker, président de General Motors Co., a fait savoir que l'usine d'assemblage de la compagnie cessera ses opérations à 4 heures p.m., aujourd'hui. Les livraisons de véhicules moteurs seront interrompues. Les grèves dans les industries connexes ont motivé cette décision, a-t-il ajouté.

Avez-vous besoin d'un bon tracteur neuf ou usagé, pelles mécaniques de 1/2 de verge à 2 1/2 verges, moteurs stationnaires Diesel ou à gazoline, camions de 5 à 15 tonnes? Venez consulter LAURENT MICHARD rue St-Jean-Baptiste (terrain de course) RIMOUSKI

Advertisement for Kellogg's Bran Flakes. Includes image of a glass and boxes of cereal. Text: GRATIS! Obtenez le vôtre aujourd'hui. Illustré GRANDEUR RÉELLE. ...un verre, gratis, avec tout achat du gros carton ÉCONOMIQUE ou de deux cartons format ordinaire de KELLOGG'S BRAN FLAKES. Faites vite... ces jolis verres sont offerts pour un temps limité seulement. Demandez à votre épicière, aujourd'hui même, des Kellogg's Bran Flakes... trois fois plus recherchés que toute autre marque, d'après une récente enquête. Préparés par Kellogg, Fabrication canadienne.

ABOLISSEZ le "LUNDI DE FATIGUE"



Le "Lundi de fatigue" a gagné son nom quand toute la famille aidait au lavage du lundi. Vous pouvez abolir cette corvée hebdomadaire en nous envoyant votre lavage. Notre service est rapide et efficace.

ST-PIERRE, ENR. Teinturiers-Nettoyeurs

TEL. : 1 C. P. 419 2 RUE ST-EDMOND - RIMOUSKI

Advertisement for ORANGE KIST. Includes image of a bottle. Text: DÉGUSTEZ ORANGE KIST. Buvez une bouteille d'Orange Kist Frais et Pétilant. Régalez-vous de sa saveur d'Orange Rafraîchissante. Distributeur: Henri JACOB RIMOUSKI

Advertisement for GRANDE SOUSCRIPTION. Includes image of a house. Text: GRANDE SOUSCRIPTION POUR LES OEUVRES PAROISSIALES de ST-PAUL-DE-LA-CROIX. Valeur \$ 2,000.00 31 prix de consolation 1 de \$ 100.00 30 de \$ 10.00 51.00 du billet \$ 5.00 pour 6 billets. Un reçu officiel vous sera adressé sous peu. LA DATE POUR LE CHOIX DU PROPRIÉTAIRE SERA ANNONCÉE DANS LES JOURNAUX. ST-PAUL-DE-LA-CROIX

Délégués de Victoriaville

Au congrès de Rimouski
Les directeurs de la Chambre de Commerce Jr de Victoriaville ont tenu une assemblée, récemment, en vue de choisir des délégués qui assisteront au Congrès Provincial des Chambres de Commerce des Jeunes qui aura lieu les 24, 25 et 26 août...

Saisons de chasse
Règlements concernant les oiseaux migrateurs et concernant la province de Québec

BECASSE
Dans toute la province
DU 28 septembre au 28 octobre
Dans le Québec (district nord, tel que défini ci-après) :

Canards (autres que les eiders), oies et outardes (autres que les bernaches), râles, foulques et poules d'eau : 1er septembre au 15 novembre.
Bernaches : du 5 octobre au 20 octobre.
Bécassines de Wilson : du 14 septembre au 31 octobre.

Dans le Québec (district central, tel que défini ci-après) :
Canards (autres que les eiders), oies et outardes (autres que les bernaches), râles, foulques et poules d'eau : du 14 septembre au 27 novembre.
Bernaches : du 19 octobre au 3 novembre.
Bécassines de Wilson : du 14 septembre au 31 octobre.

Dans le Québec (district sud, tel que défini ci-après) :
Canards (autres que les eiders), oies et outardes (autres que les bernaches), râles, foulques et poules d'eau : du 21 septembre au 4 décembre.
Bernaches : du 19 octobre au 3 novembre.
Bécassines de Wilson : du 21 septembre au 7 novembre.

Le district nord du Québec est la partie de la province sise au nord et à l'est de la ligne décrite comme suit : Commencant au point d'intersection de la ligne médiane de la route 23 avec la frontière internationale séparant les Etats-Unis et le Canada ; de là, vers le nord-ouest le long de ladite ligne médiane jusqu'à sa jonction avec la ligne médiane de la route 1 à Beauve-Jonction ; de là, vers le nord-ouest le long de ladite ligne médiane de la route 1 jusqu'au point d'intersection avec la ligne médiane de la voie des Chemins de fer Nationaux du Canada à son entrée méridionale au Pont de Québec ; de là, vers le nord-ouest le long de la ligne médiane de la voie transcontinentale desdits chemins de fer jusqu'au point d'intersection avec la frontière interprovinciale séparant les provinces de Québec et d'Ontario à proximité de la gare de La Reine.

Le district sud du Québec est la partie de la province sise entre la frontière internationale et la ligne décrite comme suit : Commencant à un point où la ligne médiane de la route 27 croise ladite frontière internationale ; de là, vers le nord le long de ladite ligne médiane de la route 27 jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la route numéro 1 à East-Angus ; de là, vers l'ouest le long de ladite ligne médiane de la route 1 jusqu'au Pont du Havre à Montréal ; de là, vers l'ouest le long de la ligne médiane dudit Pont du Havre et de la ligne médiane de la rue Déformier jusqu'à l'intersection de cette dernière avec la ligne médiane de la rue Sherbrooke ; de là, vers le sud le long de la ligne médiane de la rue Sherbrooke jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la route 8 ; de là, vers l'ouest le long de la ligne médiane de la route 8 jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière du Nord à Lachute ; de là, en suivant la ligne centrale de la rivière du Nord en aval, jusqu'à son intersection avec la ligne centrale de la rivière Ottawa ; de là, en remontant le long de la ligne centrale de la rivière Ottawa jusqu'à la frontière interprovinciale en face de Point-Fortune ; de là, vers le sud longeant la frontière interprovinciale jusqu'à son intersection avec la frontière internationale.

Le district central du Québec comprend toute cette partie de la province sise entre les districts sud et nord ci-dessus décrits.
CANARDS EIDERS
Dans la partie de la province de Québec embrassant les comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane Bonaventure, Gaspé-nord, Gaspé sud et les îles de la Madeleine : du 7 septembre au 6 novembre, les deux dates comprises.
SAISONS DE PROHIBITION
Il y a prohibition, pendant toute l'année, en ce qui concerne les Canards branchus, les Cygnes, les Grues, tous les oiseaux de rivage, sauf la Bécassine de Wilson et la Bécasse, et tous les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que les oiseaux insectivores migrateurs.
La possession de gibier à plume migrateur abattu au cours de la saison de chasse est permise dans la province de Québec, jusqu'au 31 mars suivant la saison de chasse.

LIMITE DU NOMBRE DE PRISES
En un seul jour : Canards, 12 ;

outardes (y compris les bernaches), 5 ; râles, foulques et poules d'eau, 25 ; bécassines de Wilson, 8 ; bécasses, 8.

En une même saison de chasse : Canards, 150 ; outardes et oies (y compris les bernaches), 25 ; bécassines de Wilson, 50 ; bécasses, 100

FUSILS, ENGINES ET METHODES DE CHASSE

Il est DEFENDU de se servir d'un fusil automatique (ou se rechargant par le recul) dont le magasin n'a pas été fermé ou transformé de façon permanente, de manière qu'il ne puisse contenir plus de deux cartouches ; d'une carabine ; d'un fusil monté sur un pivot ; d'une mitrailleuse ; d'une batterie ; de tout fusil de plus gros calibre que le numéro 10 ; de toute autre arme qu'un fusil ou un arc et une flèche ; d'oiseaux vivants comme appâts ; d'un avion ; d'un bateau à moteur ou à voile ; ou d'une lumière ; il est aussi défendu de tirer sur les oiseaux de toute espèce à moteur ou à roues ou de tout véhicule auquel un animal est attelé. La chasse au gibier à plume migrateur au moyen ou à l'aide de grain ou d'autre nourriture artificielle est défendue.

La chasse au gibier à plume migrateur, plus d'une demi-heure avant le lever ou plus d'une demi-heure après le coucher du soleil, est défendue.

Toute personne qui viole les lois concernant les oiseaux migrateurs est passible d'une amende d'au plus trois cents dollars et d'au moins dix dollars, ou d'emprisonnement pour une période n'excédant pas six mois, ou d'amende et d'emprisonnement à la fois.

Manufacturiers condamnés à \$14,500 d'amendes

Deux manufacturiers de Montréal, Jack Lutterman et Moses Steinberg ont été condamnés à des amendes se totalisant à \$14,500 après s'être avoués coupables d'avoir enfreint les ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce, touchant les règlements de l'achat et de la vente des tissus à vêtements.

C'est l'une des plus grosses amendes imposées depuis l'institution de la Commission des Prix et les autorités espèrent avoir porté atteinte aux manoeuvres du marché noir des tissus à vêtements.

Augmentation de la ration de sucre

Bien que les approvisionnements de sucre demeurent au-dessous des besoins, le stock se sont améliorés suffisamment pour permettre une augmentation de la ration de sucre aux consommateurs domestiques, industriels et aux détenteurs de quotas, annonce la C.P.C.T.G. L'augmentation pour les consommateurs domestiques se chiffrera par trois livres de sucre par personne pour le reste de 1946. Deux coupons supplémentaires deviendront valides en septembre et le dernier vers le cinq décembre. Grâce à une allocation supplémentaire durant le troisième trimestre, l'augmentation de la quantité pour les consommateurs industriels sera comme suit : fabricants de liqueurs douce et confiseries, 65% de la consommation de 1941 ; fabricants de biscuits et céréales, 70% ; boulangers, 75%. Dans le quatrième trimestre les quantités destinées aux consommateurs industriels de ces trois catégories seront respectivement, 70%, 75% et 80%. L'augmentation des quotas aux détenteurs (hôtels, restaurants, chantiers, etc.) se fera dans le quatrième trimestre et équivalra à l'augmentation totale accordée aux consommateurs industriels dans ce trimestre.

Approvisionnement d'articles de métal au Canada

Pourquoi ils sont rares
Il y a actuellement grande rareté d'articles de consommation en métal à cause de l'immense demande qui fait loi sur le marché, et parce qu'il est impossible aux manufacturiers de produire au rythme qu'exigerait cette demande. La demande accumulée ou différée pour les articles durables est immense. En plus de la demande normale qui se fait sentir de la part de ceux qui doivent remplacer leur auto, leur laveuse ou leur glacière électrique ou qui en ont besoin pour la première fois, on doit compter et satisfaire la demande de ceux qui auraient remplacé ceux qu'ils possédaient déjà. La demande se trouve donc aussi presque doublée. Ajoutons que, le revenu national ayant augmenté considérablement et ayant plus que doublé au cours de la guerre, la demande se trouve par ce fait poussée à son extrême limite, de sorte que les

manufacturiers doivent se donner le joli mal de tête pour essayer de satisfaire cette demande avec les moyens limités qu'ils possèdent. Car il leur est impossible d'avoir toute la matière première qu'il leur faudrait.

La guerre a eu un terrible effet sur les approvisionnements de marchandises durables au Canada. Si l'on compare la production des années de guerre avec celles des années d'avant-guerre, on verra que cette production a été très au-dessous de la normale.

Il aurait fallu par exemple produire près de 300,000 laveuses électriques de 1942 à 1945, alors qu'on n'en a produit que 120,000, soit à peine le quart de la production nécessaire.

La différence est encore plus accentuée dans la production des glacières électriques : de 1938 à 1941 on en avait fabriqué 220,000, alors que pour les quatre années subséquentes on n'a atteint que 19% de la production de ces années. Le décalage entre la production réelle et la production normale des automobiles au cours des années 1942 à 1945 est de 96.9%, alors qu'on n'a mis sur le marché 13,000 autos seulement quand il en aurait fallu 417,000 au moins. Les manufacturiers auront donc fort à faire au cours des prochaines années pour satisfaire la demande.

Pourquoi visiter l'exposition provinciale 1946

L'Exposition Provinciale, la plus grande Exposition de l'Est du Canada, la synthèse vivante de toutes les activités de la province, sera, cette année, le rendez-vous de 250,000 visiteurs venus de partout. Serrez-vous du nombre de ceux qui se paieront le luxe d'une récréation saine, instructive et reposante. L'Exposition Provinciale de 1946, vous offre un salon de peinture, de sculpture, de dessin, etc. ; un troisième Salon National de Photographie, un salon d'artisanat, un salon d'industrie féminine, les expositions des industriels et commerçants au service de la Famille canadienne, les splendides étalages des Ecoles et Ministères du Gouvernement Provin-

cial. Les cultivateurs seront sans doute intéressés à admirer les plus beaux spécimens de nos troupeaux, les plus beaux légumes de nos potagers, les plus belles fleurs de nos jardins, les plus beaux fruits de nos vergers, les plus beaux sujets de nos basses-cours, etc. Chaque jour de l'Exposition, au Palais de l'Agriculture, des experts feront un choix parmi les meilleurs sujets présentés. Une parade d'animaux primés à l'Estrade du Palais Central, aura lieu mercredi, le 4 septembre, jour de la Fête du Mérite Agricole et des Agriculteurs.

Les artisans de chez nous offriront en grand nombre des articles pratiques, originaux et artistiques aux amateurs de belles choses. Le Salon de l'Industrie féminine groupera les plus beaux travaux de fantaisie exécutés par les mains habiles des dames et jeunes filles de chez-nous. Tout le centre du Pavillon des Arts domestiques sera occupé par des tableaux et des exhibits conçus et réalisés dans le but d'illustrer la devise de l'Exposition de 1946 : "Homage à la Famille". Un peu partout les visiteurs ont la facilité d'assister à des vues animées aussi instructives qu'intéressantes.

Voilà autant de raisons pour ne pas manquer de visiter la 35ème foire annuelle québécoise qui vous réserve les spectacles les plus éblouissants, les plus agréables et les plus instructifs.

AMQUI

M. J.T.E. Gagnon, commissaire provincial de la Société de la Croix-Rouge canadienne, et le capitaine H.M. Sackling, directeur de cette société, étaient de passage à Amqui, la semaine dernière. Ils ont rencontré Mme J.A. Gagnon, présidente du comité local de la Croix-Rouge, ainsi que quelques membres du conseil. Le commissaire Gagnon a déclaré que la Croix-Rouge n'est pas utile seulement en temps de guerre. Son travail doit se continuer en temps de paix. Il a souligné l'importance d'informer le public sur les secours que peut rendre la Croix-Rouge, en cas de sinistres, épidémie, accident, incendies, etc.

SE ROULE BIEN A BON GOÛT! TABAC À CIGARETTES SWEET CAPORAL
MAINTENANT, PLUS QUE JAMAIS un des aliments importants du Canada!
Des milliers de femmes comptent sur les céréales Kellogg's prêtes-à-manger non seulement pour le déjeuner, mais pour les petites collations à n'importe quelle heure! Excellentes aussi pour 'allonger' la viande! All-Wheat, Pep, Corn Flakes, All-Bran, Rice Krispies, Bran Flakes et Krumbles sont tous faits par Kellogg's, la meilleure marque en fait de céréales.
EPARGNE DE TEMPS...DE TRAVAIL...DE COMBUSTIBLE!

L'homme qui manie le MARTEAU et la SCIE...
QUI A RÉUNI ensemble les pièces qui forment la charpente de votre maison—les solives, les poutres, les sablières, et les chevrons—de manière à leur permettre de résister à la pression du vent, au poids de la neige et à vous assurer protection contre les intempéries? Et qui a besoin sans arrêt pendant tout le temps de la construction jusqu'à ce que le dernier bardeau ait été posé et le dernier clou enfoncé? ... L'homme qui manie ainsi le marteau, la scie, le niveau et le rabot est le charpentier! C'est lui qui construit les habitations du pays et qui fait servir le bois canadien à des milliers d'usages essentiels à l'existence.
"J'AI DÉJÀ FAIT MON CHOIX..."
Il n'y a pas de question plus importante pour un jeune homme que celle-ci, qui lui est souvent posée: "Qu'as-tu l'intention de faire dans la vie?" Le jeune homme qui décide d'apprendre un métier agit sagement. Les ouvriers spécialisés sont en grande demande parce que leurs services sont essentiels au progrès et à la prospérité du Canada.
LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE

# Au Théâtre

## Cartier

19-20-21 août 1946

Gaby Morlay, Jacques Dumesnil, Pierre Magnier dans

### LES AILES BLANCHES

Un accordeur d'harmonium avoue à la supérieure d'un couvent qu'il a sacrifié sa carrière pour élever trois filles dont l'aînée lui donne des inquiétudes. Sur une remarque de cette jeune fille, la religieuse voit son passé, sa jeunesse. Mais elle chasse ce passé pour ne penser qu'à l'avenir, en l'occurrence, Lucette, qu'elle ramène auprès des siens.

Vous verrez au même programme les nouvelles et sujets courts.

22-23-24 août

Eleonor Parker, John Garfield dans

### Pride of the Marines

Bon film qui raconte l'histoire d'un héros des fusilliers de la marine américaine. Au Guadalcanal, il abattit la mitrailleuse plus de 200 Japonais avant d'être atteint par une grenade qui l'aveugla. Après une opération qui ne lui rendit pas la vue, il faillit d'abord s'abandonner au désespoir et vouloir rompre avec sa fiancée; mais celle-ci lui resta fidèle et il reprit courage...

Vous verrez au même programme The Monster & the Ape No 15.

Deux représentations tous les soirs.

## STE-FELICITE

Accident. — Le jeune Marius Gagnon, de Ste-Félicité, a été frappé par une automobile en face de la demeure de ses parents. Le chauffeur, M. Charles Harrison, allait à petite allure quand il fut surpris dans sa course par l'enfant, qui traversa rapidement le chemin. Transporté à l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts, on constata que la victime souffrait d'une double fracture à la jambe.

Incendie. — La grange-étable de M. Stanislas Harrison, de Ste-Félicité, a été détruite entièrement par le feu, avec tout son contenu.

## CAPUCINS

Incendie. — La maison de M. et Mme Emilie Lizotte, de Capucins, a été rasée par les flammes. Les enfants étaient seuls à la maison. Un voisin, M. Théodore Lajoie, aidé de son fils âgé de 9 ans, réussit à arracher du brasier le bébé au berceau. Les autres réussirent à évacuer les lieux.

## St-Arsène

Accident. — Deux fillettes de St-Arsène sont dans un état grave à la suite de la collision survenue entre la camionnette de M. Alcide Sénéchal et une automobile sur la route St-Epiphan-St-Arsène. A la suite de cet accident, sept personnes blessées furent transportées à l'hôpital de Rivière-du-Loup.

## Rapatriés

A bord de l'Aquitania, Mme Eileen Caron, épouse du soldat M. J. Caron, de Mont-Joli; Mme Betty Hyatt, épouse du signaleur C.R. Hyatt, de Forestville; le sergent K. G. Glicker, de New-Charlie, les soldats A. Ouellet, de Matapédia, J. Larocque, de Trois-Pistoles, R. Lefrançois, de Sayabec, et E. Lynn, Gaspé.

## ST-EPIPHANE

Centenaire de la paroisse. — La paroisse de St-Epiphan célèbre, cette année, le centenaire de sa fondation. M. Laurent Chouinard, agronome de Cabano, publie quelques notes historiques sur la paroisse. Le canton Viger, qui devint St-Epiphan, dit-il, a été nommé ainsi en l'honneur de l'hon. Denis-Benjamin Viger, premier ministre du Canada en 1843, qui fut bienfaiteur de St-Epiphan lors de la construction de la chapelle. En l'année 1827, le territoire était confié à une réserve de sauvages comprenant une trentaine de familles établies sur une branche de la Rivière-Verte à 140 milles en aval de Québec. Le premier colon qui se fixa dans le "Town ship" Viger, fut Joseph Landry. Il s'établit précisément à l'endroit où se trouve la chapelle actuelle en 1846. En 1876, ce colon allait s'établir à Cap-Chat. D'autres colons vinrent par la suite s'établir au canton Viger qui est devenu aujourd'hui la florissante paroisse de St-Epiphan.

# PETITES ANNONCES

**Hôtel Cabines Restaurant**

Hôtel du Repos, très beau poste pour le tourisme. Bonne clientèle, près du fleuve. A vendre pour cause de santé. Rosaire Tardif, St-Germain, Co. Kamouraska, P. Q.

**LOTS A BATIR A VENDRE**

Quartier résidentiel de la ville, rues Ste-Marie et St-André, Rimouski.

Pour toute information veuillez communiquer avec

Monsieur Maurice Yessier, avocat  
Edifice de la Banque Canadienne Nationale, Rimouski, P. Q. Tél.: 124

**Propriété à vendre à Luceville**

Maison solidement construite, 26 x 36 pds., Grenier, plancher fait, Cave cimentée, 7 pds, hauteur. Deux étages contenant 11 pièces fraîchement peinturées, bien éclairées, armoires multiples etc. Salle de bain, vestibule vitré grandes galeries. A vendre meublée ou non.

Garage pouvant remiser deux voitures, hangar à deux étages.

Le tout construit sur grand terrain de 71.5 x 112 pds., dans la partie la plus centrale de Luceville, rue des Erables, face à la gare du C.N.R. Endroit idéal pour qui veut tenir magasin ou commerce quelconque, bureau, etc. tout en y logeant sa famille.

S'adresser dans le plus court délai à la :

Succession Jean-J. Côté,  
C. P. 42, LUCEVILLE (Rimouski)

**ROGER ROY, O.D.**  
OPTOMETRISTE

Spécialiste pour la vue

254 RUE ST-GERMAIN  
RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. à midi  
1 1/2 à 5 P.M.

**Le côté récréatif de l'Exposition**

Si l'Exposition Provinciale de Québec sait instruire et édifier, elle sait aussi récréer, mettant ainsi en pratique la devise: Mêler l'utile à l'agréable. Le programme des amusements de la 35ème foire annuelle québécoise est des plus variés et des plus intéressants.

Tout d'abord, chaque soir de l'Exposition, au Colisée, il y a une présentation de la revue "LES FANTASIES DE L'EXPOSITION - 1946" et de l'excellent vaudeville. C'est un spectacle à ne pas manquer, car les meilleures danseuses y rivalisent avec les plus habiles acrobates. De plus, l'Exposition offre 8 grandes matinées de courses à l'Estrade, sans compter le fameux "5 milles" classique le dimanche, 8 septembre. Au même endroit, les deux samedis de la semaine de l'Exposition, soit le 31 août et le 7 septembre, dans l'après-midi et le soir, un spectacle sans précédent sera offert aux amateurs de sensation. Le fameux Lucky Lott et ses "Hell Drivers" risqueront leur vie dans des acrobaties inédites en automobile. Le Carnaval de l'Exposition dans une féerie de lumières, de couleurs et de musique présente ses amusements mécaniques et ses tentes foraines, des attractions vraiment adaptées à tous les goûts et à tous les âges. Le spectacle de la foule nombreuse qui s'amuse, rie et chante ne va pas sans stimuler l'enthousiasme. De nombreux et bons restaurants sont ouverts pour satisfaire et accommoder le public.

C'est donc dire que les 250.000 visiteurs attendus cette année à l'Exposition Provinciale de Québec ne regretteront pas de s'être dérangés pour s'offrir une récréation saine, reposante et instructive à la fois. Il y a vraiment du plaisir pour tout le monde à la 35e foire annuelle de Québec.

(Communiqué)

**Le côté récréatif de l'Exposition**

Plus proche de chez nous, il y a beaucoup à faire pour aider les déshérités à s'adapter aux conditions de paix dans un monde qui a beaucoup évolué au point de vue scientifique et matériel mais si peu dans l'art de donner à chacun une santé et un niveau de vie convenables.

Voici donc seulement quelques unes des tâches qui demandent maintenant et qui demanderont pendant les mois et les années à venir le dévouement, le temps et l'effort des volontaires de la Croix-Rouge: Entraînement des jeunes gens pour enseigner aux autres les précautions à prendre pour la sécurité aquatique afin de réduire le nombre annuel des noyades dans nos lacs et rivières; entraînement des aides pour gardes-malades; escorte et réception des épouses de guerre qui viennent au Canada établir de nou-

**A VENDRE** Automobile Chrysler 1940, en très bonne condition. S'adresser à C.P. 132, Bic ou téléphone No 708-22.

**CHEVROLET 1910** à vendre en parfait ordre. S'adresser au No 17, rue St-Jacques, Rimouski.

**TERRE A VENDRE OU A LOUER**

Très beau terrain de seize arpents en superficie, pour manufacture ou autre entreprise. Situé à St-Robert, près de l'église et de la voie d'évitement de Laperrelle Lumber. Fait face à l'avenue Michaud et à l'avenue Sirois. S'adresser à Pierre Dubé, St-Robert, Co. Rimouski.

**COURS PRIVÉS**

Première et deuxième année

Tél. 140-w. — 26e rue Rouleau, RIMOUSKI, P. Q.

**PLUMES RESERVOIR.** Assortiment complet de la fameuse PARKER "51" ainsi que la WATERMAN 100 ans Librairie Blais, 62 avenue de la Cathédrale, Rimouski.

**LIVRES.** Venez visiter nos rayons de livres. Vous y trouverez toutes les dernières nouveautés: Romans, Biographies, Contes, Etc. La Librairie Blais, 62 avenue de la Cathédrale Rimouski.

**COUVERTURES** imperméables en toile, neufs, pour camions. Assortiment considérable dans toutes les grandeurs. Maintenant disponibles à prix raisonnables.

M. Zagerman, Cie Limitée,  
Bayview Road, Ottawa, Ont.

## Le Progrès du Golfe

Publié par —  
**LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE**

Bureau: 174, rue St-Germain RIMOUSKI

Abonnement: \$1.00 par année \$1.50 par année à l'étranger.

**Georges MASSON**  
Comptable agréé Chartered Accountant

149, St-Germain, RIMOUSKI

**CONTRIBUABLES**

Pour la préparation de vos rapports de L'IMPOT SUR LE REVENU VOYEZ UN EXPERT

**H. R. CUMMINGS**  
COMPTABLE PUBLIC

Tél.: Bureau 475, Résidence 22  
144, Ave de l'Évêché — C.P. 634  
Immeuble Gilbert RIMOUSKI, P. Q.

Comptabilité générale — Vérificateur Organisation de systèmes — Impôt.

**J.-R. Dubé, Enr.**  
COURTIER — BROKER

SPECIALITE: Transactions immobilières

144, rue de l'Évêché — Tél.: 28 RIMOUSKI

**Bernadette Tremblay**  
FLEURISTE

179 rue Notre-Dame — Tél.: 379-m RIMOUSKI

**BREVETS D'INVENTION**

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis S'adresser à M. J.-B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié Case postale 39, Rimouski.

**PACIFIQUE CANADIEN**

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE TRANSPORT AU MONDE

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à J. M. Lemay, agent du trafic-voyageur, Pacifique Canadien, gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océaniques ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à F. Fortier, Agent de district, gare Windsor, Montréal.

**L'Imprimerie Gilbert, Ltée**  
Pour la...

Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

RIMOUSKI

**VOYAGE PAR AUTOBUS**

DE MONT-JOLI à Ste-Florence, Val-Brillant, La Rédemption, Price, Sanatorium, l'Ascension.

EDMOND GAGNON Propriétaire MONT-JOLI

**PHARMACIE et COMPTOIR-LUNCH**  
ST-ROBERT  
18, rue MICHAUD

Dr J.-O. DRAPEAU propriétaire

Prescriptions remplies avec soin.

Médicaments, papeterie, articles de toilette, rafraichissements, crème glacée, sandwich.

(Communiqué)

**J.-A. GENDREAU, O.D.**  
OPTOMETRISTE-OPTICIEN  
ST-FABIEN

BUREAUX:

- AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis
- MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain
- MATANÉ — 1er mardi du mois, Hôtel Simard
- TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

**NOTAIRES**

**Eudore Couture**  
Licencié en droit  
NOTAIRE

Bureaux: Immeuble GILBERT  
Téléphone 168  
Domicile: rue St-Germain  
Téléphone 367  
RIMOUSKI

**Gleason Belzile & Ronaldo Rabouin**  
NOTAIRES

Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933)  
Edifice Banque Canadienne Nationale  
RIMOUSKI, P. Q.

**AVOCATS**

**Asselin & Asselin**  
AVOCATS  
R.E. Asselin, L.L. L.  
Dérôme Asselin, B.A.

Bureaux: 158 de l'Évêché RIMOUSKI

**Gagnon & Gagnon**  
AVOCATS  
Paul-Emile Gagnon, C.R.  
Gilles Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI

**Casgrain & Tessier**  
AVOCATS

Hon. Perrault Casgrain, C.R.  
Maurice Tessier, L.L. L.  
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE  
Rimouski, P. Q.

**Charles-H. D'Anjou**  
AVOCAT

50, Ave de la Cathédrale RIMOUSKI  
Téléphone 80

**Gendreau & Beaulieu**  
AVOCATS & PROCUREURS

Bureau à 142 de l'Évêché  
Bureau à Trois-Pistoles:  
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens.  
RIMOUSKI

**VALEURS DE PLACEMENTS**  
DOMINION DU CANADA

Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc.

ACHAT — VENTE — ECHANGE

Consultez  
**CLAUDE GAGNON**  
TELEPHONE 179 RIMOUSKI  
EDIFICE CIE DU POUVOIR

Représentant de  
**LAGUEUX & DESROCHERS**  
COURTIERS EN OBLIGATIONS QUEBEC

Tél.: 324  
**Louis-Léo Doyon**  
ARPENTEUR-GEOMETRE  
Ingénieur-Forestier Conseil  
Edifice Banque Canadienne Nationale  
RIMOUSKI

**Irénée Gendreau**  
Courtier en fruits et légumes  
Tél.: Rés. 61; Entrepôt 61  
RIMOUSKI, P. Q.

**PIANOS —PIANOS**

PLACEZ DES MAINTENANT VOTRE COMMANDE POUR UN  
**PIANOS WILLIS**

Vous pouvez aussi acheter aujourd'hui même un piano reconditionné de marque réputée.

**J.-A. COUTURE**  
Téléphone 394-m-8 — 35, rue St-François  
NAZARETH — RIMOUSKI

**Arthur St-Onge**  
AVOCAT  
Edifice Lepage — RIMOUSKI  
C. P. 720 — Tél.: 276

Bureau en fin de semaine à Amqui.

**MEDEGINS**

**Dr J.-O. Drapeau**  
MEDECIN

Spécialité: Chirurgie générale  
Bureau: 124 rue St-Germain, de 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.  
Bureau à la Pharmacie St-Robert, 18 rue Michaud de 4 1/2 à 6 et de 8 à 9 1/2 p.m.

**Dr Benoît Dumas**  
MEDECIN-VETERINAIRE

Téléphone 589 — 169, rue St-Germain RIMOUSKI

**Dr J.-Auguste Dubé**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

RIMOUSKI  
160 De l'Évêché — Tél.: 15

**ASSURANCE**

**J.-Adéodat Drapeau**  
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladie, etc.  
BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne.  
Téléphone 75 — RIMOUSKI

Au service du public depuis 1906  
**ASSURANCES GENERALES**

**S. Z. COTE, Enr.**  
Lucien Morin, Prop. Gérant  
85 rue de l'Évêché Rimouski, P. Q.  
Téléphone -

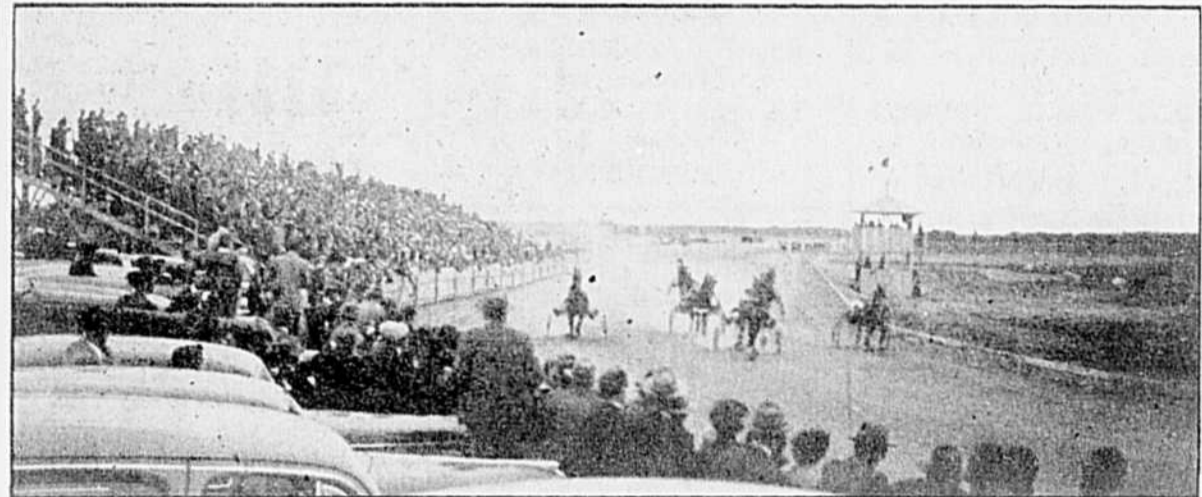
Bureau 33 Résidence 33-w

**Maurice de Champlain**  
RIMOUSKI

BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, rue de l'Évêché, Rimouski.

SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition, AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

**Ne manquez pas  
les  
GRANDES COURSES  
à Rimouski  
Dimanche 18 août**



**FREE-FOR-ALL**

Le plus contesté jamais vu dans la région

AVEC :

- Highland Frisco, Miss Bumpas, Finland, Elgin, Fred Harmer, Ed. Lasater et 17 autres concurrents.

PARI-MUTUEL sur le terrain, opéré par un homme responsable.— Restaurant

**Célébration de 18  
messes à bord du  
Jean-Brillant,  
à Baie-Comeau**

QUEBEC. — Les autorités religieuses considèrent comme un fait unique dans l'histoire des transports maritimes du St-Laurent que dix-huit messes aient été célébrées, dimanche matin, à bord du "Jean-Brillant" au quai de Baie-Comeau, siège épiscopal de Son Exc. Mgr N.-A. Labrie, nouvel évêque du golfe St-Laurent.

Le "Jean-Brillant" est le principal navire de la flotte de la Cie de Transport du Bas St-Laurent dont le président est l'hon. J.-A. Brillant, conseiller législatif.

La Cie de Transport du Bas St-Laurent a été fondée par des citoyens de Rimouski et de Matane qui désiraient une ligne de navigation entre les deux rives du St-Laurent et obtinrent le concours de la Clarke Steamship Co. pour la réussite de leur entreprise. M. Desmond Clarke, président de la Cie Clarke, est directeur général de la Cie du Bas St-Laurent.

L'intronisation de Son Exc. Mgr Labrie devant attirer un grand nombre de distingués visiteurs qui ne pouvaient tous se loger à Baie-Comeau, le "Jean-Brillant", le "Matane" et l'"Outarde", tous trois de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, avaient été mis à la disposition des visiteurs qui partirent de Rimouski, samedi soir, pour Baie-Comeau et firent de ces navires leurs hôtels, pendant leur séjour sur la Côte Nord.

Parmi les passagers du "Jean-Brillant", se trouvaient Son Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, Son Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, Son Exc. Mgr C.-E. Parent, évêque auxiliaire de Rimouski, et un grand nombre d'autres membres du clergé.

NN. SS. Courchesne, Lafortune et Parent ainsi que quinze prêtres célébrèrent le Saint-Sacrifice, dimanche matin, à bord du "Jean-Brillant", pendant que Baie-Comeau se préparait à la grande cérémonie religieuse de l'intronisation de son nouvel évêque.

En facilitant ainsi aux membres du clergé l'accomplissement de leur ministère, la Cie de Transport du Bas St-Laurent ne fait que continuer la tradition de la Clarke Steamship Company, fondée par deux générations de Clarke, pionniers de la Côte Nord dans le développement industriel, qui ont toujours secondé les missionnaires de la région dans toutes leurs œuvres.

Puis tard, d'autres compagnies, comme la Quebec North Shore Paper Company, qui est venue s'établir à Shelter-Bay, à Franklin et à Baie-Comeau ont compris l'importance des secours spirituels et ont sollicité la coopération du clergé.

Le colonel Robert McCormick, éditeur du "Chicago Tribune", fondateur de Baie-Comeau, a souligné ce fait dans le discours qu'il a prononcé au banquet qui a suivi l'intronisation du nouvel évêque de Baie-Comeau. "Nous n'avons jamais été sans guides spirituels", a dit le colonel McCormick, "et maintenant que l'Eglise de Baie-Comeau est devenue le siège de l'évêque du golfe St-Laurent je ne puis m'empêcher de penser que, à mon insu, le Tout-Puissant guida mes pas sur cette rive rocheuse."

L'intronisation de Mgr Napoléon Labrie, neveu de Napoléon Comeau, le grand naturaliste de la Côte Nord, comme évêque de Baie-Comeau, est l'apothéose de l'œuvre accomplie dans cette lointaine région de notre province par de courageux missionnaires, en particulier les Pères Eudistes, presque tous Bretons, tenaces... et têtus, avec la collaboration de quelques compagnies, au premier rang desquelles figurent la Gulf Pulp and Paper, de Clarke City, première ville industrielle de la Côte Nord, fondée par William James, George et John Clarke, la Clarke Steamship Company, l'Ontario Paper Co. et la Quebec North Shore, fondées par le colonel Robert McCormick de Chicago, et la Cie de Transport du Bas St-Laurent.

Son Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski et métropolitain du nouvel évêque a rendu hommage, dimanche, à la triple collaboration de l'Eglise, des compagnies et de l'Etat dans les grandes réalisations du Bas St-Laurent.

Le soleil trop ardent peut causer une congestion. Il est bon de se couvrir la tête quand on doit rester longtemps au soleil, surtout si on ne possède pas une toison abondante.

bandes de toile ou de gaze trempées dans une solution fraîche de soude à pâte de melle force et chaleur, et les tenir humides jusqu'à l'arrivée du médecin ou dans du thé fort chaud, et les laisser sécher.

Couvrir la partie avec de l'ouate ou un tissu souple quelconque et couvrir d'un bandage peu serré. Enfin donner libéralement à boire.

*Pour les écolières*

**SOULIERS BRUNS**

Souliers bruns lacés. Fortes semelles durables. Pointures 8 à 10 1/2 **\$2.45**

" 11 à 2 **\$2.70**

Modèle brogue, talons militaires. Pointures 4 à 7 1/2, largeur C **\$2.95**

**SOULIERS NOIRS**

Modèle à courroie autour de la jambe. Bon cuir de veau. Pointures 11 à 2 1/2 **\$2.75**

Modèle brogue, talons militaires. 4 à 8 **\$2.95**

**CLAQUES**

Claques à talons bas. Pointures pour dames 4 à 8 **.80**

*Pour les écoliers*

**CLAQUES**

Claques hautes tel qu'illustré. Pointures pour hommes 5 1/2 à 12 **\$1.00**

**BAS**

Bas au genou (golf) bleu, brun, rouge-vin et noir. Pointures 6 à 10 1/2 **.25 ET .35**

**SOULIERS NOIRS**

Pointures 11 à 13 **\$2.35**

Pointures 1 à 5 **\$2.75**

**SOULIERS BRUNS**

Pointures 8 à 13 1/2 **\$2.50**

Pointures 1 à 5 **\$3.50**

**BROSSES** pour chaussures **.35**

**PANTOUFLES**

En feutre rouge ou bleu. Pointures 5 à 10 **\$1.10**

Pointures 11 à 2 en feutre rouge-vin ou bleu **\$1.15**

Talons militaires en cuir noir, bleu, rouge-vin. Pointures 4 à 8 **\$2.85**

**BAS**

Bas longs en laine et coton, beige. Pointures 7 à 8 **.75**

Bas longs en laine (gros tricot) beige. Pointures 5 1/2 à 10 **.40 A .65**

**BOTTINES NOIRS**

Bonnes bottines pour garçons. Construction solide pour longue durée.

Pointures 8 à 10 1/2 **\$2.40**

" 11 à 13 1/2 **\$2.90**

" 1 à 5 1/2 **\$3.25**

**LE MAGASIN ST-GEORGES**  
ENREGISTRÉ

174 RUE ST-GERMAIN - - RIMOUSKI

**NOTES LOCALES**

—M. et Mme Ste-Foye Hamel, de Québec, et leurs enfants Yves, Claude et Marguerite passent quelques semaines de vacances à La Pointe-au-Père.

Mme Hamel est une ancienne Rimouskoise, née (Anna) Ringuet. Mme Georges-Enée Dion, de Québec, sœur de Mme Hamel, passe quelques jours de vacances à Rimouski.

—M. et Mme Frédéric St-Pierre de St. Johnsbury, Vermont, étaient récemment de passage à Rimouski chez leurs parents.

—M. et Mme Paul-Emile St-Pierre, de Montréal, sont en promenade chez Mmes Walter et Edouard Burgess, sœurs de M. St-Pierre.

—Mlle Marguerite Burgess passe quelques jours à St-Donat.

—Mme Valéria Lepage, de Swansea, Mass., était de passage chez ses parents de Rimouski, la semaine dernière.

—Mme Frank Gaudreau et son fils Roma, de Fall-River, ont passé quelques jours chez leurs parents à Rimouski.

—M. et Mme Joseph Roy, sont en voyage à Fall-River, où ils visitent leurs parents.

—Mlle Marielle et Claude Bluteau, de Montréal, passent leurs vacances à Rimouski.

—M. et Mme Antoine Lavoie et M. et Mme Raoul Beaulieu, de Québec, de retour d'un voyage en Gaspésie, étaient en visite à Rimouski cette semaine.

—M. et Mme Adélaïde Bluteau, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Maxime Beaulieu.

—Mlle Colette Poitras, de Québec, a passé une quinzaine chez ses oncles et tantes MM. et Mmes G. Oscar Morissette et Arthur Heppell.

—M. et Mme Georges Robinson, de Thetford-les-Mines, ont passé quelques temps à Rimouski.

—M. Gilbert Matte, de Washington, a visité ses parents M. et Mme J.-Arthur Matte.

—Mlle Fleur-Ange Lepage, d'Ottawa, a passé quelques jours de vacances en notre ville.

—Mlle Clarisse Miller, e.g.m., est en vacances chez ses parents à Bersimis.

—Mlle Gabrielle Brillant a passé quelques jours à Chicoutimi.

—Mme Hubert Morris a passé la fin de semaine à Québec.

—M. et Mme André Bélanger et leurs enfants ont passé la fin de semaine à Notre-Dame-du-Lac.

**Sentences  
du Magistrat  
de District**

Le 30 juillet, un propriétaire d'automobile, de St-Anaclet, a payé pour excès de vitesse en ville, \$10.00 d'amende et les frais.

Un conducteur d'automobile de Rimouski, pour conduite en état d'ivresse, a été condamné à sept jours de prison et aux frais.

Le 3 août, un propriétaire d'automobile de Bie, pour conduite en état d'ivresse, a été condamné à 30

jours de prison, à fournir un cautionnement de tenir bonne conduite pendant un an, et sa licence de chauffeur a été annulée pour un an.

Un jeune homme de Rimouski, accusé de vol, s'est avoué coupable, et sa sentence sera prononcée le 17 août. Il s'agit d'un vol commis dans un hôtel de la ville.

Le 5, un restaurateur de Rimouski Est a été condamné à \$50.00 et aux frais pour vente de liqueurs alcooliques sans permis.

Le 6, un propriétaire d'appareils de jeu a été condamné à payer les frais de la cause intentée contre lui; les appareils ont été déclarés confisqués.

Une chicane entre voisins s'est terminée par la condamnation de la prévenue à payer \$5.00 d'amende et les frais.

Deux étrangers, l'un de Québec, l'autre de la Beauce, accusés de vagabondages, ont été condamnés, le premier à 12 jours de prison, et le deuxième à un mois. Ils avaient été appréhendés à la Rivière Hatée.

Le 8, deux frères de Baie-Comeau, pour avoir troublé la paix publique à Rimouski-Est, dans un hôtel de cet endroit, ont été condamnés à payer chacun \$5.00 d'amende et les frais.

Le 9, un individu du Nouveau-Brunswick, pour avoir voyagé sans billet sur un train du C.N.R., a été condamné à payer \$2.00 d'amende et les frais.

**Traitement d'urgence  
en cas de brûlure**

Il faut traiter avec toutes les précautions possibles la moindre brûlure ou échaudure, recommander le cours de secourisme de l'Association ambulancière St-Jean.

Lorsqu'il est facile d'avoir un médecin ou transporter le patient à l'hôpital, il faut couvrir d'ouate et bander légèrement la partie blessée.

Si on ne peut pas transporter le patient, on doit couvrir la partie avec de l'ouate et la laisser en place.

Ne pas crever les ampoules. Pour supprimer immédiatement l'eau, placer la partie brûlée dans l'eau à la température du corps (98.4° F.) jusqu'à ce qu'on ait préparé les objets de pansement appropriés. Une cuillerée à dessert de soude à pâte par chopine d'eau chaude fait une lotion calmante qui peut servir à baigner les vêtements adhérents pour les enlever.

Panser la plaie en appliquant des

**Remerciements**

M. Philippe Turcotte, de Ste-Odille-sur-Rimouski, tient à remercier tous ceux qui ont aidé à combattre le feu qui a détruit la grange de M. Joseph Gagnon dernièrement. Sans le dévouement du curé de la paroisse et de ses concitoyens, le feu aurait probablement continué ses dégâts chez M. Turcotte.

**Demandés**

**3 TENEURS DE LIVRES** demandés à la Banque Canadienne Nationale. — Garçons ou filles — S'adresser au Gérant.

**APPELEZ**  
Le Poste de Taxis  
**400**  
Service JOUR et NUIT  
Toujours des taxis pour vous répondre

**HINS & FRERE**  
Manufacturiers de manches de baches en érabie de première qualité. Les commandes par la poste sont remplies avec soin et rapidité. Si notre voyageur ne passe pas chez vous, écrivez pour échantillons et prix.  
**HINS & FRERE**  
Ste-Odille, Co. Rimouski.

Sans doute, l'enfant avait entendu chanter "O Carillon" et elle avait voulu rendre au porte-drapeau mourant le témoignage de son admiration.

Domage que Fréchette n'ait pas été avec nous, il aurait eu là un canevas dont il aurait tiré un poème.

E.-Z. MASSICOTTE.

(“Le Bulletin des Recherches Historiques”)

**Nouvel opticien à  
Rimouski**



M. Roger Roy, O.D. qui vient d'ouvrir un bureau à Rimouski. M. Roy est natif de Québec, où il a exercé sa profession durant une dizaine d'années. Il est bachelier en optométrie et diplômé de l'Université de Montréal. Son nouveau bureau est situé au numéro 254 rue Saint-Germain.

**L'emploi du DDT**

Il faut prendre des précautions de bon sens dans le manieement du DDT et de ses diverses préparations. Un expert en santé industrielle du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous signale que l'action toxique du DDT n'est pas encore pleinement déterminée, mais que son usage semble bien inoffensif si l'on évite l'absorption par la peau. Naturellement, le DDT doit être banni de l'usage interne.

**La variété nécessaire**

L'application continue à la même tâche engendre la fatigue et diminue le rendement. Les hygiénistes nous disent que, si le travail n'a probablement jamais tué personne, un changement et un repos n'en sont pas moins utiles, dans l'intérêt même du rendement. Il faut de la variété en tout, dans le travail comme dans le jeu.